

Le Gavre

Bulletin municipal semestriel N°7

Août 2020



Agenda

Août

Dim. 23 COURSES «TOUS TROTS»
ÉLECTION MISS L.A. 2020
par Société de Courses

Septembre

Ven. 18 RANDO NOCTURNE
par Les Fingeux de la Forêt

Sam. 19 REPAS DU CLUB
par Le Givre Basket Club

Octobre

Dim. 25 RANDONNÉE DU CHÊNE AU DUC
par l'Amicale Laïque

✱ Dim. 25 APRÈS-MIDI DANSANT
par le C.C.A.S.

Novembre

Ven. 6 JEUX INTER-CLUBS TAROT/SCRABBLE
par le Club de la Forêt

✱ Dim. 8 SPECTACLE FAMILIAL

Mer. 11 CONCOURS DE BELOTE
par le FCGC Football

Dim. 15 LOTO
par APEL - Ecole St Pierre

✱ Mer. 18 REPAS DES AINÉS
par le C.C.A.S.

Sam. 21 et Dim. 22 MARCHÉ DE L'ART
par la Maison de la Forêt

Mer. 25 LOTO
par le Club de la Forêt

Sam. 28 JOURNÉE TÉLÉTHON
par le Givre Téléthon

Décembre

Dim. 13 ARBRE DE NOËL
par APEL - Ecole St Pierre

✱ Ven. 18 FÊTE DES LUMIÈRES

✱ Evénements organisés par la Municipalité

En fonction de l'évolution sanitaire, les événements peuvent être amenés à être annulés ou reportés.

**Chères Gâvraises,
chers Gâvrais,**

La crise sanitaire que nous avons traversée, et ce virus avec lequel nous allons devoir vivre pendant de très nombreux mois, s'accompagne d'une crise économique et sociale qui ne fait que commencer. Nous nous engageons dans une période de résilience, d'accompagnement et de transition sociétale.

Les élus sortants et entrants ont travaillé de concert pendant le confinement, afin de prendre les mesures adaptées au cadre législatif perpétuellement en évolution. Je les en remercie et je salue plus largement tous les professionnels mis à contribution, garants d'un service de proximité, au public : assistants familiaux, éducateurs spécialisés, agents des collectivités, soignants, enseignants... Notre société ne peut pas se passer d'un service public de qualité, et en quantité suffisante. Ils ont fait que notre pays a tenu le choc.

Il y a eu le temps des élections qui s'est achevé en mars pour certaines communes et en juin pour d'autres. Le cycle électoral local passé, le bloc communal peut enfin se mettre au travail, les équipes ont été installées.

Vous allez pouvoir prendre connaissance, au fil des pages, des 19 conseillers municipaux de la ville du Gâvre, et de l'organisation choisie, pour mener à bien nos missions.

Les membres du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) ont été nommés. N'hésitez pas à aiguiller des habitants vers cette structure, qui est là pour leur venir en aide.

Ces dernières semaines, la nouvelle équipe a enfin pu entamer son travail, notamment sur les projets à construire et à mener. Pour ne citer que deux exemples, je retiendrai :

La commission « cimetière » qui convie les habitants qui le souhaitent à prendre part à l'évolution et à la définition du programme de travaux à engager sur ce lieu.

La commission urbanisme, de son côté, qui travaille à la sécurisation des entrées d'agglomération, afin de réduire les vitesses excessives en faisant place aux modes doux (marche, vélo).



Bien entendu, nous recherchons des solutions pour dynamiser le centre-ville, tant en termes d'activité (lancement d'un marché hebdomadaire), qu'en structurant l'espace urbain. Le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) nous accompagne dans notre projet d'élaboration d'un plan guide du centre-ville : où stationner, où implanter de l'activité, comment se déplacer ? Dès janvier, nous vous proposerons également un deuxième groupe de travail (habitants, commerçants...) pour décliner ce projet à nos côtés.

Cette crise sanitaire a mis beaucoup de distance sociale entre les personnes. Je souhaite que ce bulletin vous donne envie de poursuivre ou rejoindre des groupes de travail, des associations du territoire, pour partager et construire à nouveau de beaux projets.

L'une de nos richesses, et qui rythme la vie de notre commune, est la vie associative et sociale. Je souhaite de tout cœur que nous puissions, dans le respect des règles en vigueur, nous retrouver pour les prochaines échéances que sont : les rentrées scolaires « physiques » pour tous, la pratique sportive, et la « Fête des châtaignes », organisée par l'Association des Commerçants et Artisans du Gâvre, qui n'ont qu'une hâte, celle de vous voir.

Vivons au quotidien notre commune, Le Gâvre.

**Bien cordialement,
Le Maire, Nicolas OUDAERT**

Sommaire

Edito	3		
Échos du conseil	4	Le Gâvre au quotidien	24
Projets en cours	12	Pays de Blain	28
Vie associative	15	Infos pratiques	30

Directeur de la publication : M. Le Maire

Tirage : 950 exemplaires

Réalisation : Kalydéa

02 40 58 31 03 - accueil@kalydea.fr

Imprimé sur papier recyclé avec des encres végétales



Photo de couverture : départ du sentier d'interprétation du moine Guenaël.



Le conseil municipal se réunit tous les premiers jeudis de chaque mois à 20h excepté en janvier et en août.

Conseil municipal du 5 février 2020

Subventions diverses aux associations.

M. le Maire et M. l'adjoint aux Finances Daniel Rondouin présentent la proposition de la commission Finances réunie le 23 janvier 2020.

Après en avoir débattu, le Conseil municipal valide, à l'unanimité, l'ensemble des montants à verser aux associations tel que présenté en annexes.

Subvention 2020 à l'OGEC.

M. Daniel Rondouin présente le calcul qui détermine le « coût » d'un élève (élémentaire et maternelle distinctement) de l'école publique tant en termes de mise à disposition de personnels que de dépenses d'entretien. La participation annuelle 2020 de la commune à l'OGEC s'élève donc à 24 294 €.

Le Conseil municipal valide cette attribution à l'unanimité.

Attribution de compensations suite à vote de la CLECT : validation des montants 2020.

Monsieur le Maire rappelle que le conseil municipal a approuvé, par délibération du 12 décembre 2019, le rapport de la Commission locale d'évaluation des charges transférées du 8 novembre 2019, prévoyant une modification des attributions de compensation (« AC ») des communes membres de la Communauté de Communes du Pays de Blain. Cette modification était devenue indispensable eu égard aux difficultés financières importantes de la CCRB.

CONSIDÉRANT que la révision libre se porte sur un montant total des charges transférées à hauteur de 187 000€ ;

CONSIDÉRANT que la clé de répartition retenue par la CLECT du 8/11/19 concernant la fixation des nouveaux montants des AC par commune est : 50% en fonction du nombre d'habitants et 50% en fonction du potentiel financier ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal (par 10 voix pour, et les 3 abstentions suivantes : Marina Bodineau, Brice Plantinet et Ludivine Amiaud) :

- approuve les modalités de révision libre telles que proposées par la CLECT du 8 novembre 2019.
- prend acte des montants des attributions de compensation pour les communes membres de la CCRB au titre de l'année 2020, tels que présentés ci-dessous :

Communes	Charges transférées	AC 2019	AC 2020
Blain	115 330 €	510 205,38 €	394 874,98 €
Bouvron	38 986 €	733 827,60 €	694 841,34 €
La Chevallerai	14 797 €	- 6 253,99 €	- 21 050,77 €
Le Gâvre	17 887 €	- 21 028,55 €	- 38 915,11 €
Total	187 000 €	1 216 750 €	1 029 750 €

- dit que la dépense sera prévue en section de fonctionnement du budget prévisionnel 2020 de la commune.

Avis sur le projet de carrière du Tahun avant enquête publique complémentaire.

La Préfecture de Loire-Atlantique sollicite l'avis de la commune sur le projet de carrière du Tahun située à Guémené Penfao.

M. Daniel Rondouin explique que le Conseil Départemental a demandé à l'entreprise gestionnaire de la carrière de respecter certains impératifs de circulation des Poids Lourds, notamment à ce que le trafic issu de la carrière utilise uniquement la RD 42 vers le nord ou vers le sud pour rejoindre le réseau structurant. La répartition du trafic estimé se répartissant en 20% vers le Sud et 80% vers le nord.

Le conseil municipal, après en avoir débattu :

Considérant que ce type de projet entraîne des nuisances importantes au niveau environnemental pour la vallée et la rivière du Don, mais également bruits, poussières et circulations importantes de poids lourds :

- émet un avis défavorable (par 7 voix contre le projet, et 7 abstentions).

Considérant le plan de circulation prévisionnel du dossier d'autorisation (page 4) :

- s'oppose à l'unanimité à ce que le trafic de véhicules utilise la RD 42 vers le Sud et s'oppose en particulier à tout passage des Poids Lourds dans le centre-ville du Gâvre.

Cession du logement 8 résidence Croix Rouge.

La commune du Gâvre est propriétaire d'un terrain avec maison cadastré ZI 146 situé 8 résidence Croix Rouge.

De potentiels acquéreurs se sont fait connaître. Monsieur le Maire, sur validation du bureau municipal, propose une cession à 116 000 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve la cession du bien pour la somme de 116 000 € (les frais de notaires sont non compris, et seront à la charge des acheteurs). Cette recette sera inscrite au budget prévisionnel 2020 de la commune, section d'investissement. ■

Conseil municipal du 5 mars 2020

Monsieur le Maire ouvre la séance par une minute de silence en hommage à Marie-Madeleine Beaumal, ancienne Maire du Gâvre, décédée quelques jours auparavant.

Vote du compte de gestion et du compte administratif assainissement 2019

Monsieur le Maire et Monsieur Daniel RONDOUIN, successivement, présentent ces documents. Ils sont en tous points concordants.

Le résultat de l'exercice se traduit par un excédent de 35 553.58 € en section de fonctionnement et par un excédent de 18 844.15 € en section d'investissement.

Le résultat de clôture se solde par un excédent global de 368 359.07 € en section de fonctionnement et un excédent global de 54 683.89 € en section d'investissement.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver ces comptes établis pour l'exercice 2019.

Budget assainissement – Affectation du résultat de l'exercice 2019 – Budget prévisionnel 2020

L'excédent de clôture de l'exercice 2019 s'élève à 368 359.07 € en section de fonctionnement. Conformément à l'instruction comptable M49, il y a lieu de procéder à l'affectation de ce résultat.

Le Conseil Municipal, considérant l'exercice clos et constatant l'excédent de clôture d'exploitation de 368 359.07 € décide à l'unanimité de ses membres d'inscrire 368 359.07 € au compte 002 de la section de fonctionnement, « Résultat de fonctionnement reporté » du budget primitif 2020.

Les principaux investissements au budget étant :

- La fin du diagnostic assainissement - Reste à réaliser 2019 -
- Les études de faisabilité pour la reprise de la station d'épuration du centre et assistance à maîtrise d'ouvrage.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver le budget prévisionnel tel que présenté.

Vote du compte de gestion et du compte administratif communal 2019

Monsieur le Maire et Monsieur Daniel RONDOUIN, successivement, présentent ces documents. Ils sont en tous points concordants.

Le résultat de l'exercice se traduit par un excédent de 401 567.31 € en section de fonctionnement et par un déficit de 134 029.84 € en section d'investissement.

Le résultat de clôture se solde par un excédent global de 401 567.31 € en section de fonctionnement et un déficit global de 202 116.58 € en section d'investissement.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité approuve ces comptes établis pour l'exercice 2019.

Vote des taux d'imposition de l'année 2020

Il s'agit des taux des taxes d'habitation et des deux taxes foncières (sur les propriétés bâties et sur les propriétés non bâties). Les taux sont fixés par la commune alors que les bases sont fixées par l'État.

NB : Les taux de TH doivent être votés même si des foyers ne paieront plus cet impôt à terme puisque l'État s'est engagé à compenser la perte de fiscalité pour les collectivités.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas augmenter les taux d'imposition qui s'élèvent donc à :

- 16,93 % pour la taxe d'habitation
- 18,27 % pour le foncier bâti
- 78,56 % pour le foncier non bâti

Budget commune – Affectation du résultat de l'exercice 2019 et budget prévisionnel 2020

L'excédent de clôture de l'exercice 2019 s'élève à 401 567.31 € en section de fonctionnement.

Conformément à l'instruction comptable M14, il y a lieu de procéder à l'affectation de ce résultat au compte 1068 de la section d'investissement, en recettes, du budget prévisionnel 2020.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver l'affectation du résultat 2019 d'un montant de 401 567.31 € au compte 1068 de la section d'investissement en recettes du budget prévisionnel 2020, et d'approuver le budget prévisionnel tel que présenté.

Les principaux investissements au budget étant :

- La fin des travaux du pôle enfance - restaurant scolaire et périscolaire - Reste à réaliser 2019 : 112 600 euros.
- Les aménagements de la rue du stade en chaucidou - Reste à réaliser 2019 : 108 500 euros.
- L'achat d'une tondeuse autoportée - Reste à réaliser 2019 - 37 400 euros.
- Études et rénovation de la salle du Pontrais : 126 000 euros.
- Rénovation d'une classe avec dortoir, à l'école Charles Perron : 26 400 euros.
- Structure de jeux à l'école Charles Perron : 19 400 euros.

Sont prévus également : le lancement de l'étude urbaine, l'étude avant travaux sur le cimetière, la mise aux normes toilettes PMR dans l'ancienne caserne, le plan d'aménagement de la voirie communale, ainsi que l'extension des réseaux...



Convention avec le CAUE d'accompagnement de la commune (réflexion sur l'évolution du cadre de vie du centre-ville).

M. le Maire détaille le contenu de la convention qui permettra à la commune d'être accompagnée dans une réflexion visant à faire évoluer le cadre de vie du centre-ville du Gâvre.

Le travail du CAUE comprendra :

- Un diagnostic des caractéristiques du centre - ville (paysagères, urbaines, patrimoniales...)
- Un cahier des charges permettant une consultation pour choisir un bureau d'études qui établira un plan-guide
- L'appui au choix du bureau d'études.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité autorise M. le Maire à signer la convention entre la commune et le CAUE telle que présentée.

Convention de mise à disposition d'un espace de stockage pour Retroplay.

M. le Maire explique qu'afin de permettre à l'association Retroplay de stocker son matériel, il est proposé de passer convention pour mettre à sa disposition une partie de l'ancienne caserne des pompiers.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal autorise M. le Maire à signer la convention entre la commune et l'association RETROPLAY telle que présentée.

M. le Maire clôt la réunion et rappelle qu'il s'agit de la dernière séance du mandat avant les élections municipales des 15 et 22 mars 2020. Il remercie, individuellement et collectivement, tous les conseillers municipaux qui l'ont accompagné durant ce mandat. ■

Conseil municipal du 5 mai 2020

6

M. le Maire ouvre l'assemblée en s'assurant un à un de la présence virtuelle (audio et vidéo) de chaque conseiller.

Mise en place du huis clos pour la présente réunion de conseil municipal du 5 mai 2020

Monsieur le Maire poursuit la séance en proposant la mise en place du huis clos en raison du contexte exceptionnel de confinement décidé par le gouvernement français depuis le 17 mars 2020 pour lutter contre la propagation du Covid-19.

Il explique qu'il est impossible d'accueillir du public puisque cela est contraire aux mesures de confinement et qu'un tel déplacement ne figure pas dans les motifs de sorties (ordonnance du 1^{er} avril 2020) et que par ailleurs, la commune est dans l'impossibilité de retransmettre les débats par télétransmission.

M. le Maire rappelle que sur la demande de trois membres ou du Maire, les élus peuvent décider, sans débat, à la majorité absolue des membres présents ou représentés qu'ils se réunissent à huis clos (articles L. 2121-18 et L. 5211-11 du CGCT). La réunion de l'assemblée délibérante peut alors se tenir sans aucun public.

M. le Maire demande donc à l'assemblée la tenue du conseil municipal à huis clos, ce que le Conseil valide à l'unanimité.

Validation du montant d'achat du bien situé 1 rue de l'Eglise

M. le Maire rappelle les principes du portage foncier du bien cité en objet, réalisé à la demande de la Commune, mené avec l'AFLA (Agence Foncière de Loire-Atlantique) et dont l'échéance arrive à terme le 1^{er} septembre 2020.

Le décompte du prix de rétrocession par l'AFLA à la Commune du Gâvre est le suivant = 83 373,85 € TTC.

M. le Maire sollicite l'accord de l'assemblée pour valider ce montant (qui nécessitera une DM en section d'investissement). Après en avoir débattu, le Conseil municipal, à l'unanimité valide le montant d'achat du bien situé 1 rue de l'Eglise.

Convention d'objectifs et de moyens 2020 entre la commune du Gâvre et l'ACAG (Association des Commerçants et Artisans du Gâvre).

M. le Maire présente les objectifs du projet de convention entre l'ACAG et la commune : fixer les modalités du partenariat entre la commune et l'Association qui se concrétise par :

La détermination d'objectifs communs, d'actions à réaliser et des moyens alloués par la commune suivant des règles détaillées dans la convention.

La mise en place d'une évaluation commune des actions réalisées dans ce cadre.

Elle a pour objectif de soutenir la vie économique de la ville du Gâvre. Elle prend fin le 31 décembre 2020. Elle prévoit une évaluation basée sur un programme d'actions à mener.

Elle pose des principes de base sur la promotion du commerce et de l'économie au Gâvre, qui sont déclinés dans le programme d'actions.

Après en avoir débattu, le Conseil municipal, avec 1 abstention, 14 voix POUR :

- AUTORISE M. le Maire à signer la convention Commune du Gâvre / ACAG telle que présentée.
- AUTORISE M. le Maire à effectuer toute autre démarche administrative notamment auprès de l'ACAG pour la mettre en œuvre.

Attribution d'une subvention à l'ACAG

M. le Maire propose d'attribuer une subvention d'un montant de 7 500 € à l'ACAG afin de lui permettre d'atteindre les objectifs communs de la convention d'objectifs et de moyens 2020 entre la Commune et l'ACAG.

Après en avoir débattu, le Conseil municipal, avec 1 abstention, 14 voix POUR, valide l'attribution d'une subvention de 7 500 € à l'ACAG ■

Conseil municipal du 25 mai 2020

M. le Maire sortant Nicolas Oudaert prend la parole avant l'ouverture formelle de la séance :

« Je vous souhaite à toutes et à tous, la bienvenue.

Je vais rapidement donner la parole au doyen d'âge, qui finit ce soir son mandat de formidable premier adjoint, comme la règle le veut, mais je tenais à remercier une nouvelle fois l'ensemble des conseillers municipaux sortants, qui ont eu à gérer 2 mois de plus de mandat, et non des moindres.

Nous aurons organisé le premier conseil municipal à distance du Gâvre, et il nous aura permis de venir en soutien aux commerçants de la commune.

Merci à eux, pour leur implication jusqu'au bout, et même un peu plus.

La preuve en est, également, avec cette distribution conjointe de masques entre équipe sortante et équipe entrante, tout comme les points de situation de la vie municipale, avec les 2 équipes, en visioconférence. C'est ainsi que je conçois le travail.

Je souhaite maintenant la bienvenue à la nouvelle assemblée.

Une page s'ouvre, d'un grand livre, et je suis d'ores et déjà très heureux de l'écrire à vos côtés ».

Conformément à l'arrêt du Conseil d'Etat du 17 avril 2015, il explique que c'est le doyen d'âge qui doit présider la séance d'installation du Conseil Municipal. M. Joël Ariza prend donc présidence de l'assemblée.

M. Joël Ariza explique qu'exceptionnellement, compte tenu du contexte national de déconfinement global pour lutter contre la propagation du Covid-19 sur le territoire français, et pour garantir les obligations d'éloignement entre chaque conseiller, cette séance est organisée salle du Pontrais, au Gâvre, et non dans l'habituelle salle du Puits. La préfecture de Loire-Atlantique a été informée de ce changement de lieu et en a pris note par courriel le 19 mai 2020.

Mise en place du huis clos pour la présente réunion de conseil municipal du 25 mai 2020

Pour les mêmes raisons exceptionnelles, il propose d'ajouter un point à l'ordre du jour : prendre délibération pour instaurer la présente réunion à huis clos, conformément à l'article L. 21211-18 du CGCT.

Il propose au conseil municipal de prendre cette délibération à la majorité absolue et sans débat.

L'assemblée décide d'accepter la tenue de la présente réunion à huis clos à l'unanimité.

Élection du Maire

Une fois le conseil installé dans ses fonctions, M. Joël Ariza procède à l'appel nominal des membres du conseil, puis fait l'appel de candidature pour la fonction de Maire.

M. Nicolas Oudaert propose sa candidature. Il est ensuite procédé au vote à scrutin secret.

Monsieur Nicolas OUDAERT ayant obtenu la majorité absolue (unanimité) est proclamé Maire et la présidence de la séance lui est confiée.

Élection des adjoints.

Le Maire indique que suite à l'abaissement du seuil du scrutin de liste pour l'élection des conseillers municipaux aux communes de plus de 1000 habitants, les adjoints sont élus au scrutin de liste et à la majorité absolue sans panachage ni vote préférentiel parmi les membres du conseil municipal.

Sur chaque liste l'écart entre les hommes et les femmes ne peut être supérieur à 1 en cas d'élection d'un nombre impair d'adjoints et l'alternance Homme / Femme est obligatoire.

L'ordre de présentation de la liste n'est pas lié à l'ordre de présentation des candidats sur la liste se présentant à l'élection municipale.

Le Maire constate qu'une liste de candidats aux fonctions d'adjoints au Maire a été déposée.

Proclamation de l'élection des adjoints.

La liste conduite par Ingrid Penhouët composée respectivement de :

- 1 - Madame Ingrid PENHOUËT
- 2 - Monsieur Daniel RONDOUIN
- 3 - Madame Claudie MERCIER
- 4 - Monsieur Anthony BROSSAUD
- 5 - Madame Anne CARRE

Obtient 19 (dix-neuf) voix.

Ils sont proclamés adjoints dans l'ordre susmentionné et immédiatement installés.



Fixation des indemnités du Maire et des Adjointes

Les indemnités de fonctions des élus municipaux sont encadrées par les articles L 2123-20 à L 2123-24-1 notamment, la loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité et le décret N° 2008-198 du 27 février 2008 déterminant la valeur du point d'indice de la fonction publique à compter du 1er mars 2008.

Elles sont fixées en référence à l'indice 1027 de la fonction publique, suivant un taux maximum qui varie en fonction de la taille de la commune.

Le conseil municipal est appelé à se prononcer sur le montant des indemnités qui seront attribuées aux élus municipaux pendant la mandature. Sur proposition du Maire et après délibération, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de fixer les indemnités telles que présentées ci-dessus.

- 51.6 % de l'indice 1027 pour le maire,
- 16.8 % pour les adjoints.
- 6% pour le conseiller délégué. ■

Conseil municipal du 25 juin 2020

Désignation des délégués au SYDELA

Les statuts du SYDELA (Syndicat Départemental d'Energie de Loire-Atlantique) prévoient que la commune du Gâvre désigne deux représentants titulaires et deux suppléants.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de proposer les délégués suivants :

- Titulaires : Daniel Rondouin et Anthony Brossaud.
- Suppléants : Joël Ariza et Joël Fondain.

Désignation des délégués de la commune à ATLANTIC'EAU

Les statuts d'ATLANTIC'EAU prévoient que le conseil municipal désigne un délégué titulaire et d'un délégué suppléant au sein d'un collège électoral et d'une commission territoriale.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de proposer les délégués suivants :

Au collège électoral Région de Blain :

- Joël ARIZA, délégué titulaire.
- Anne Carré, déléguée suppléante.

A la commission territoriale de la Région de Nort-sur-Erdre :

- Joël ARIZA, délégué titulaire.
- Anne Carré, déléguée suppléante.

Acquisition par la commune auprès du Département de Loire-Atlantique des actions de Loire-Atlantique Développement-SPL.

M. le Maire explique que l'Agence d'ingénierie publique Loire-Atlantique Développement accompagne au quotidien de nombreuses collectivités.

LAD-SPL, plus particulièrement, assiste le Département et les 17 établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) pour la conception, la réalisation, le suivi et la valorisation de la rédaction des projets de développement urbain, touristique, économique et environnemental.

Conformément à l'article L 1531-1 du Code général des collectivités territoriales, seuls les actionnaires de LAD-SPL peuvent bénéficier du large panel de prestations d'ingénierie proposées par l'agence dans le cadre d'une relation dite de « quasi-régie ». Chaque commune ou groupement de collectivités autres que les 17 EPCI déjà actionnaires se voient ainsi offrir la possibilité d'acquérir 3 actions à 100 € l'unité (valeur nominale), soit un coût limité à 300 € par nouvel actionnaire.

Par l'entrée au capital de LAD-SPL, la commune du Gâvre aurait ainsi accès aux prestations d'ingénierie publique proposées par LAD-SPL dans le cadre d'une relation de quasi-régie, c'est-à-dire sans qu'il soit besoin d'organiser une procédure de publicité et de mise en concurrence.

A l'unanimité, l'assemblée :

APPROUVE l'acquisition de 3 actions (valeur nominale de 100 € chacune) de LAD-SPL auprès du Département de Loire-Atlantique pour devenir actionnaire au sein du capital de cette SPL pour une valeur totale de 300 €,

DÉSIGNE Anne Carré représentante au sein de l'assemblée spéciale de LAD-SPL et l'autoriser à accepter toutes les fonctions dans le cadre de la représentation qui pourrait lui être confiée au sein de ladite assemblée et, plus particulièrement, celle de représentant commun.

Renouvellement de la Commission Communale des Impôts Directs : liste de proposition des personnes appelées à siéger

Conformément au code général des impôts (CGI), une commission communale des impôts directs (CCID) doit être instituée après l'installation d'un nouveau conseil municipal et pour toute la durée du mandat.

>>>

>>> Cette commission est composée de 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants. Elle a principalement pour rôle de donner chaque année son avis sur les modifications d'évaluation ou nouvelles évaluations des locaux d'habitation recensés par l'administration fiscale.

Elle est désignée par la Direction Générale des Finances Publiques à partir d'une liste de contribuables, en nombre double proposée sur délibération du conseil municipal.

A l'unanimité, l'assemblée valide la liste de 24 contribuables du Gâvre présentée par M. le Maire.

Autres désignations

M. le Maire présente les élus qui représenteront la commune au sein d'autres instances extérieures :

- **Référente de Camp'ô by VVF** : Anne Carré
- **Correspondant Défense et protection civile** : Anthony Brossaud
- **Correspondant Enedis** : Anthony Brossaud
- **Référent Poleniz** : Daniel Rondouin
- **Déléguées de l'ATRE** : Claudie Mercier (titulaire) et Ingrid Penhouët (suppléante)
- **Représentante de l'AIRE** : Claudie Mercier
- **Représentante au conseil de l'école Charles Perron** : Ingrid Penhouët
- **Représentante à l'assemblée générale de l'OGEC** : Ingrid Penhouët
- **Représentante à la Maison de la Forêt** : Claudie Mercier

Attribution d'une subvention à l'Association Les P'tites Fourchettes.

Ingrid Penhouët explique que les recettes de l'association décroissent car moins d'enfants déjeunent à la cantine depuis plusieurs années. Par ailleurs s'est ajoutée une période difficile pendant le confinement, suivie d'une reprise très partielle.

M. le Maire propose donc d'attribuer une subvention exceptionnelle d'un montant de 4 000 € à l'association Les P'tites Fourchettes afin de prendre en charge des difficultés de trésorerie.

Après en avoir débattu, le Conseil municipal, avec 1 abstention (Ludivine Perrigaud) et 18 voix POUR décide d'attribuer une subvention de 4 000 € à l'association Les P'tites Fourchettes.

Validation du principe du recours à la concession de service public pour l'exploitation du service assainissement de la commune du Gâvre.

M. le Maire rappelle qu'il convient avant la fin de l'année de renouveler le contrat d'affermage de gestion du service d'assainissement collectif. Préalablement, le conseil municipal doit valider un principe de mode de gestion de ce service.

A cet effet, M. le Maire présente le rapport préalable relatif au choix et au mode de dévolution du service public d'assainissement collectif.

Il précise que les services du personnel communal du Gâvre ne sont pas configurés pour une gestion en régie de l'assainissement. C'est pourquoi il propose, dans le cadre de la consultation pour le renouvellement du contrat d'affermage, de maintenir le mode de gestion par concession de service public.

Après en avoir délibéré, le Conseil décide à l'unanimité

- **Article 1^{er}** - D'adopter le principe d'une procédure de Concession de service public pour l'exploitation de son service assainissement dont les principales caractéristiques sont celles présentées dans le rapport annexé à la présente ;
- **Article 2** - De retenir pour le contrat une durée de 6 ans ;
- **Article 3** - D'autoriser Monsieur le Maire à satisfaire aux exigences de publicité et de mise en concurrence pour cette Concession de Service Public et à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de la procédure.

Instauration d'une prime exceptionnelle Covid 19

M. le Maire explique que, conformément à l'article 88 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant statut de la fonction publique territoriale, à l'article 11 de la loi de finances rectificative 2020-473 du 25 avril 2020 et au décret n° 2020-570 du 14 mai 2020, le conseil municipal peut instituer une prime exceptionnelle COVID 19.

Le bureau municipal a souhaité valoriser les personnes qui ont travaillé en présentiel. En effet, en équipe plus que restreinte, le personnel présent a eu plus de tâches à accomplir qu'à l'accoutumée, afin d'assumer les services au public, tout en respectant et faisant respecter le protocole sanitaire.

L'assemblée valide cette délibération par 17 voix pour, 2 abstentions et fixe les modalités de cette prime comme suit :

- Période retenue : du 18 mars au 10 mai 2020 (confinement gouvernemental)
- Critère retenu : durée de la mobilisation de l'agent pendant cette période en présentiel.

Fixation du montant : établi en fonction du temps de travail en présentiel : au-delà de 3.5 h par jour = journée entière comptabilisée, en deçà : une demi-journée.

Base de calcul : 20 € X 1 jour en présentiel.

Versement : La prime sera versée en une seule fois sur la paye de juillet 2020 aux agents en poste pendant la période.

La dépense est prévue au budget principal, section fonctionnement.

Achat d'une Licence IV

Suite à la décision du tribunal de liquider la société « Au vite fée » gérante du restaurant situé à la Croix Blanche, M. le Maire propose d'acquérir la Licence IV de l'établissement, afin de pouvoir anticiper la reprise d'une activité commerciale essentielle dans le centre-ville, par des porteurs de projet.

L'assemblée, à l'unanimité, valide le principe de cet achat et propose un montant d'achat de 5 000 € toutes charges comprises. ■





LAURENCE CANAL
CONSEILLÈRE

COMMISSION VOIRIE, URBANISME, AGRICULTURE, COMMERCES, ASSAINISSEMENT

Vice-président : Daniel Rondouin

Membres : Anne Carré
Anthony Brossaud
Arnaud Beaumal
Brice Plantinet
Joël Fondain
Laurence Canal
Pauline Cornu



DANIEL RONDOUIN
2^{ÈME} ADJOINT



NICOLAS OUDAERT
MAIRE DU GAVRE



PAULINE CORNU
CONSEILLÈRE

COMMISSION TRAVAUX ET GESTION DU CIMETIÈRE

Vice-présidente : Daniel Rondouin

Membres : Claudie Mercier
Ingrid Penhouët
Arnaud Beaumal
Laurence Canal



ARNAUD BEAUMAL
CONSEILLER

COMMISSION FINANCES

Vice-président : Daniel Rondouin

Membres : Claudie Mercier
Ingrid Penhouët
Anne Carré
Anthony Brossaud
Joël Ariza
Christophe Fayon
Gaël Dréan
Joël Fondain



CHRISTOPHE FAYON
CONSEILLER

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Président : Nicolas Oudaert

Membres titulaires : Daniel Rondouin
Anthony Brossaud
Joël Ariza
Membres suppléants : Ingrid Penhouët
Anne Carré
Brice Plantinet



ANTHONY BROSSAUD
4^{ÈME} ADJOINT

COMMISSION TRAVAUX BÂTIMENTS, DÉVELOPPEMENT DURABLE

Vice-président : Anthony Brossaud

Membres : Joël Ariza
Brice Plantinet
Christophe Fayon
Joël Fondain
Laurence Canal
Pauline Cornu



BRICE PLANTINET
CONSEILLER



JOËL FONDAIN
CONSEILLER



JOËL ARIZA
CONSEILLER DÉLÉGUÉ



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Président : Nicolas Oudaert

Membres : Claudie Mercier
Ingrid Penhouët
Arnaud Beaumal
Cathy Bertat
Cécile Richet



CLAUDIE MERCIER
3^{ÈME} AJOINTE



ANNE CARRÉ
5^{ÈME} AJOINTE

COMMISSION TOURISME ET CULTURE

Vice-présidente : Anne Carré

Membres : Cécile Richet
Laurence Canal
Ludivine Perrigaud
Sandra Ygonet



CÉCILE RICHEL
CONSEILLÈRE

COMMISSION VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE

Vice-présidente : Claudie Mercier

Membres : Cathy Bertat
Christophe Fayon
Gaël Dréan
Ludivine Perrigaud
Magali Pierron
Sandra Ygonet



SANDRA YGONET
CONSEILLÈRE

COMMISSION COMMUNICATION

Vice-présidente : Ingrid Penhouët

Membres : Cathy Bertat
Gaël Dréan
Ludivine Perrigaud
Magali Pierron



INGRID PENHOUËT
1^{ÈRE} AJOINTE

COMMISSION ENFANCE ET CITOYENNETÉ

Vice-présidente : Ingrid Penhouët

Membres : Cécile Richet
Gaël Dréan
Ludivine Perrigaud
Magali Pierron
Pauline Cornu
Sandra Ygonet



MAGALI PIERRON
CONSEILLÈRE



GAËL DRÉAN
CONSEILLER



LUDIVINE PERRIGAUD
CONSEILLÈRE

LE MAIRE EST PRÉSIDENT DE DROIT DE CHAQUE COMMISSION



CME

Des nouvelles du Conseil Municipal des Enfants



La situation sanitaire a impacté le calendrier du CME, annulant la découverte de la commune à vélo et une séance de travail. Néanmoins, le 26 juin, les jeunes élus ont pu se retrouver, pleins d'enthousiasme, en séance plénière pour se consacrer à leurs idées qui sont nombreuses ! Le premier projet devrait voir le jour à l'automne à l'initiative des commissions « Evènements » et « Penser aux autres ». La commission « Environnement », elle, dévoilera son projet au printemps.

Alors, guettez l'affichage pour soutenir le CME dans son engagement au service de la commune ! ■

La classe de petite section se refait une beauté

Cet été, la classe de petite section de l'école Charles Perron fait peau neuve : isolation, remplacement de deux portes, installation d'une vmc double flux pour améliorer la qualité de l'air, peinture, remplacement des radiateurs et des plaques de faux plafonds. Ces travaux sont réalisés par des entreprises locales et les services techniques de la mairie.

La commission travaux est composée de 8 membres : Joël Ariza, Laurence Canal, Brice Plantinet, Pauline Cornu, Christophe Fayon, Nicolas Oudaert et Anthony Brossaud. Elle travaille notamment sur le projet de réfection de la toiture de la salle du Pontrais. ■

Remplacement des plaques du faux plafond.



Du nouveau à l'école Charles Perron

Après 12 ans de bons et loyaux services, la structure de jeux en bois de l'école publique était en fin de vie. La commission enfance a donc travaillé à son remplacement, en consultant tous les élèves du CP au CM2 via des ateliers en classe. Le nouvel espace de jeux est en aluminium pour une plus grande durabilité ; il comprend une structure multi-activités (mur d'escalade, barres d'équilibre, filet de grimpe), des barres fixes et des barres parallèles, une poutre d'équilibre à trois niveaux. Le sol amortissant a également été renouvelé. Pour suivre les souhaits des enfants, deux bancs et une table PMR complètent l'espace sur l'herbe. ■



Une structure toute neuve pour l'école Charles Perron.

Découverte de la commune à vélo pour la nouvelle équipe municipale

Le 19 juin 2020, toute l'équipe municipale a pris le départ sur la Place du Muguet pour un beau tour de vélo dans le centre-ville et dans les villages autour du Gâvre.

L'objectif était double : découvrir les dernières réalisations qui arrivent à leur terme et appréhender les différents lieux municipaux sur lesquels la nouvelle équipe souhaite développer ses projets.

Sur un circuit d'environ 12 km, il a été question des lieux et bâtiments à reprendre, comme le cimetière et l'extérieur de la salle du Pontrais mais également de comprendre le fonctionnement de l'assainissement de la commune par la visite de la lagune des Rôtys, de la station de la Roberdais et celle dite du Lac. ■

L'équipe municipale sur la place du Muguet





Diagnostic du système d'assainissement

La Commune du Gâvre a confié à DCI Environnement la réalisation d'une étude diagnostique du système d'assainissement collectif du centre de la commune, afin d'élaborer un schéma directeur d'assainissement des eaux usées.

Cette étude doit déboucher sur la mise en place d'un programme de travaux dans le but d'améliorer les performances hydrauliques du réseau (diminution des intrusions d'eaux parasites), de limiter les rejets polluants directs dans le milieu récepteur (cours d'eau et/ou nappe phréatique), et de s'adapter aux futurs besoins de la commune.

L'étude concerne la totalité du réseau et ouvrages d'assainissement collectif des eaux usées du centre bourg de la commune de le Gâvre.

Elle comporte 4 phases :

- **Phase 1** : Recueil de données disponibles et interprétation ; état des lieux, visite des ouvrages et équipements
- **Phase 2** : Mise en évidence des dysfonctionnements / campagnes de mesures (Nappe Basse et Nappe Haute)
- **Phase 3** : Localisation précise des anomalies
- **Phase 4** : Elaboration du schéma directeur d'assainissement / Synthèse et proposition d'un programme pluriannuel de travaux



Bassin de rétention de la station de l'étang.

Les orientations du schéma directeur

- **Objectif n°1** : l'amélioration du fonctionnement du système d'assainissement de l'agglomération dans sa globalité : réseaux d'eaux usées + station d'épuration
- **Objectif n°2** : la prise en compte du développement de l'agglomération et la définition de solution durable pour la collecte, le transfert et l'épuration des eaux usées de l'agglomération.

Afin d'atteindre ces 2 objectifs, et étant donné les désordres observés lors des phases d'étude précédentes, les actions à entreprendre en priorité sont :

- Réhabiliter les réseaux d'assainissement afin de limiter les apports d'eaux parasites d'infiltration
- Poursuivre la réduction des apports d'eaux pluviales par une remise en conformité des branchements

Proposition d'amélioration de la filière de traitement

En parallèle de ce schéma directeur, une étude de faisabilité de la réhabilitation de la station d'épuration du centre du Gâvre a été menée. A l'issue de cette étude, **3 scénarios ont été présentés** :

- **Le premier** consistait à transférer les effluents vers la station de Blain. Néanmoins, le coût énergétique serait très important, d'autant plus avec la quantité importante d'eaux parasites sur le réseau du Gâvre.
- **Le deuxième** scénario consistait à étudier la restructuration de la station sur la parcelle actuelle et les parcelles périphériques.
- **Le troisième** scénario consistait à étudier la création d'un nouveau système de traitement sur une autre parcelle de la commune.

Le deuxième scénario est à ce stade privilégié. Un programme pluriannuel d'investissement a également été proposé afin de pouvoir améliorer les performances du système d'assainissement. ■

La commission Culture et Tourisme

Sous la responsabilité d'Anne Carré, adjointe au TOURISME et à la CULTURE, la commission est animée par 5 autres élus : Nicolas OUDAERT (membre de droit), Laurence CANAL, Ludivine PERRIGAUD, Cécile RICHET et Sandra YGONET.

Cette nouvelle équipe, au service et à l'écoute des Gâvrais, a fait le choix de regrouper dans une même commission le Tourisme et la Culture.

Située au cœur du Pays ERDRE CANAL FORÊT, notre commune bénéficie d'une réelle attractivité touristique. En effet, elle dispose d'un cadre de vie et d'une identité privilégiée liée tant à son environnement naturel qu'à son histoire. En lien avec le besoin croissant des activités tournées vers la nature, la promotion et la mise en valeur de notre patrimoine touristique constituent l'une des nombreuses priorités de la commission.

C'est aussi au sein de cette commission que les activités culturelles seront développées et accompagnées, dans la continuité des actions mises en place sous le précédent mandat : offrir, au gré des saisons, une offre culturelle diversifiée, en complément des nombreuses manifestations festives gâvraises.

Notez dès à présent les prochains rendez-vous à ne pas manquer :

- les Journées Européennes du Patrimoine (19 et 20 septembre),
- le spectacle Famille (8 novembre)
- et la Fête des Lumières (18 décembre).

Développer et accompagner les initiatives touristiques et culturelles, en relation avec les associations et le territoire, sont donc au cœur des missions de la commission. ■



Un nouveau sourire à l'accueil de la mairie

Bienvenue à Patricia Mazella.

Après une dizaine d'années au service des Gâvrais, Sophie GUERIN a décidé de faire évoluer sa carrière professionnelle dans une autre collectivité. Un grand merci à elle pour tout le travail effectué. C'est donc Patricia MAZELLA qui nous rejoint. Elle travaillait auparavant à la mairie de La Grignonais, comme adjoint administratif. Patricia souhaitait un accroissement horaire, dans le même type de poste, mais avait également envie de changement dans sa vie professionnelle. Bienvenue à elle ! ■

14

Réaménagement du cimetière

La nouvelle équipe municipale a pour projet de réaménager le cimetière.

Nous souhaitons intégrer à cette réflexion des citoyens désireux de partager leurs idées et leurs attentes.

Si vous êtes intéressé, merci de vous faire connaître auprès de la Mairie **avant le 15 Septembre 2020.**

Mairie - 20 Grande rue - 44130 Le Gâvre
02.40.51.26.18 - mairie@legavre.fr ■



Le cimetière est actuellement très difficilement accessible aux personnes à mobilité réduite.

CCAS

Le CCAS, Centre Communal d'Action Social c'est quoi ?

Le CCAS est un établissement public communal dirigé par un Conseil d'Administration présidé de droit par le Maire et comprenant des membres élus en son sein, ainsi que des membres nommés par le Maire.

Missions :

Le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social sur la commune en liaison étroite avec des institutions publiques ou privées. Il développe différentes activités et missions légales ou facultatives orientées vers des populations ciblées : personnes âgées et/ou handicapées, familles et personnes en difficulté...

Ces aides peuvent prendre différentes formes :

- Aides aux charges financières liées à des situations difficiles
- Participation aux frais liés à une formation professionnelle (transport.....)
- Aide alimentaire (sous forme de bons)

Actions :

Quelques exemples d'actions menées par le CCAS

- Le repas annuel des aînés en novembre à la Salle du Pontrais pour les + de 70 ans
- La traditionnelle distribution des colis de Noël effectuée en décembre auprès des personnes âgées de plus de 80 ans qui n'ont pas participé au repas des aînés.
- Après-midi dansant annuel

Conseil d'administration du CCAS pour le mandat 2020/2026

Le Conseil d'administration du CCAS se compose du Maire, président de droit, de 5 élus au sein du conseil municipal et de 5 membres de la société civile.

Les membres non élus municipaux sont nommés par le maire et ils sont représentatifs de la vie citoyenne ou associative, participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social menées dans la commune.

Le CA se réunit au moins une fois par trimestre.

Membres élus	Membres de la société civile
OUDAERT Nicolas (Président)	COUROUSSE Guénola
MERCIER Claudie (Vice-présidente)	TRIVIERE Magali
BEAUMAL Arnaud	MORIN Arlette
BERTAT Cathy	ARIZA-PELE Myriam
RICHET Cécile	RIANT Sophie
PENHOUE Ingrid	

Le registre nominatif

Le registre nominatif est un registre servant en cas de crise sanitaire comme présentement (Covid-19), ou encore en cas de canicule, de recenser les personnes vulnérables et isolées sur la commune.

Conformément à l'article R. 121-3 du Code de l'Action sociale et des familles, seules les personnes énoncées ci-dessous et qui résident à leur domicile peuvent être inscrites sur le registre nominatif :

- Les personnes âgées de 65 ans et plus ;
- Les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail;
- Les personnes adultes handicapées

En résumé, en cas de risques exceptionnels, le CCAS peut utiliser le registre communal des personnes vulnérables pour contacter régulièrement, accompagner, et protéger les personnes fragiles sur la commune.

C'est pourquoi, les personnes qui le souhaitent peuvent venir s'inscrire en Mairie pour remplir le formulaire.

Dates à retenir, sous réserve d'autorisation liée aux conditions sanitaires :

- Après-midi dansant, le dimanche 25 Octobre 2020, avec Patrick Gerbeau
- Repas des aînés, le mercredi 18 novembre 2020.

Si les conditions sanitaires ne nous permettent pas de mettre en place cette journée, le CCAS s'engage à faire le nécessaire afin de trouver une autre solution pour nos aînés.

CCAS, Mairie du Gâvre. ■

APEL - OGEC de l'école St Pierre

Les parents d'élèves et l'équipe enseignante vous souhaitent un bon été !

Cette année scolaire un peu particulière s'achève et nous remercions tous nos enseignants pour avoir réussi à maintenir le contact avec les familles et à assurer la continuité pédagogique durant le confinement. Merci aussi à eux, à notre ASEM Soizic ainsi qu'aux parents bénévoles pour avoir réussi à assurer les conditions du protocole sanitaire pour l'école, ce n'était pas une mince affaire ! Espérons que cet épisode soit derrière nous et que la prochaine année scolaire se déroule plus sereinement.

Malheureusement beaucoup de projets n'ont pu être réalisés : la kermesse, le voyage scolaire et les autres sorties prévues. Le voyage est donc reporté à l'année prochaine bien que les CM2 de cette année en soient du coup privés et nous comprenons leur déception, mais les circonstances étaient contre et la santé de tous est plus importante.

Cette année, l'OGEC a changé de présidente : Tiphaine Le Roux a succédé ainsi à Christelle Freiche. Notre actuelle présidente s'est adaptée à ses fonctions dans des circonstances plutôt éprouvantes et nous l'en remercions. Et un grand merci à Christelle Freiche pour ces années d'investissement dans la vie de notre école.

Cette année, comme beaucoup ont pu s'en rendre compte, nous avons refait la signalétique de l'école. Nous avons ainsi des panneaux tout beaux tout neufs et c'était nécessaire et appréciable !



De même, des travaux d'adaptabilité et de traçage au sol pour l'accessibilité des personnes en situation de handicap ont été réalisés afin que tout soit aux normes et que l'accueil soit idéal pour tous nos écoliers. Un nouveau portillon sépare aussi les deux parties de l'école et de nouveaux marquages au sol (prévus l'été dernier mais retardés) pour les jeux de sol ont été réalisés fin juin dans les deux cours de l'école.

À notre grand regret notre actuelle directrice quitte ses fonctions, nous lui souhaitons bonne chance dans ses projets et nous la remercions pour sa très grande implication dans notre école, elle va nous manquer. Nous souhaitons évidemment la bienvenue à Laurence Delaunay qui va lui succéder.

Bonnes vacances aux petits comme aux grands !

OGEC membres du bureau : Tiphaine LE ROUX, Présidente, Tatiana GUYADER, Trésorière, Vanessa ROUAUD, Secrétaire, Caroline LORAND, Jérôme STRUILLLOU

APEL membres du bureau : Ingrid TARDIF, Présidente, Mathilde FOU DRAIN, Trésorière, Aurélie CHAUVEAU, Secrétaire, Lolita DRÉNO, Frédérique MOCQUARD, Tony MAINGUY ■

Amicale Laïque

En ce début d'année 2020, toute l'équipe de l'amicale laïque était sur le pont pour la construction du char pour la Fête du Muguet sur le thème de LA NATURE. Malheureusement la COVID a eu raison de nous tous et le défilé annuel n'a pas pu avoir lieu...

La fête de la jeunesse n'a pu voir le jour non plus en cette fin juin. Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour ce temps festif et de rencontres. Pour les CM2 qui n'auront pas eu leur dernière fête, nous vous souhaitons à tous une bonne rentrée en 6^e.

Notre grand évènement annuel, le Chêne au Duc aura normalement lieu le dernier dimanche du mois d'octobre (soit le 25). Il se fera si les conditions sanitaires le permettent. Nous réfléchirons à vous accueillir au mieux avec des règles sanitaires et d'hygiène.

C'est pourquoi l'édition de 2020 serait exceptionnelle et minimaliste (pas de ravitaillement, pas de bar, pas de restauration...).

Des informations complémentaires seront données au fur et à mesure via la page Facebook :

<https://www.facebook.com/amicalelaïquecharleperron>

et le site web <https://www.chene-au-duc.com/>

Nous tenions, par cet article, à rendre hommage à Bénédicte KHOUMERY qui a été amicaliste de 2008 à 2015. Nous souhaitons la remercier pour son engagement entier, pour l'amicale et ses manifestations, en tant que parent, ancien membre du CA et ancienne secrétaire. Bénédicte nous aidait encore à la dernière rando du chêne au Duc malgré la maladie. ■



Comité des fêtes

Suite à l'arrêté ministériel concernant la COVID 19, aucune manifestation n'a eu lieu cette année ; le repas de remerciements, prévu initialement le 19 septembre prochain, n'aura pas lieu non plus. Cependant vous êtes cordialement invités à l'Assemblée Générale qui se tiendra le vendredi 11 septembre prochain, salle du Puits, à partir de 20 heures.



Nous restons à votre disposition pour écouter vos suggestions et pourquoi pas venir nous rejoindre.

A l'occasion de la Fête des Lumières prévue le vendredi 18 décembre prochain, venez en famille déguster notre vin chaud.

Le Comité des Fêtes espère vous retrouver nombreux l'année prochaine lors de ses animations festives.

Rappel : pour la location de matériel (bancs, tables, stands), vous pouvez contacter François CORLAY au 06 56 88 95 50. Pensez à bien réserver le matériel !

Le Président, David MALHERBE ■

Les P'tites Fourchettes



Les p'tites fourchettes
Association de Gestion de la Cantine du Gâvre

L'année scolaire est désormais terminée. Une année très particulière avec la COVID-19 : période de chômage partiel pour les salariées de l'association pendant le confinement et par la suite une réouverture progressive avec un protocole bien précis et des effectifs d'enfants réduits. Cette situation a mis en difficulté financière l'association. Nous tenons à remercier la mairie pour son soutien.

Depuis septembre 2019, ce sont 13 149 repas qui ont été servis aux enfants et 1785 repas dans le cadre du portage de repas de l'AFR.

Nous préparons la future rentrée et les projections de nombre d'enfants accueillis seront de nouveau en baisse, ce qui s'explique par les effectifs des 2 écoles gâvraises. Nos charges fixes ne diminuant pas, nous n'avons donc pas d'autre solution que d'augmenter le prix du repas, qui passera à 4,10 euros.

La cantine fonctionne aussi parce que des parents bénévoles s'investissent. Des personnes qui, comme la plupart d'entre vous, travaillent, ont une famille, des enfants à gérer. Notre équipe de bénévoles s'est beaucoup investie sur l'année écoulée et une partie d'entre nous commence à s'essouffler. Nous sommes seulement 6 bénévoles, ce qui est bien peu pour un restaurant scolaire qui emploie 5 salariées et qui est responsable au niveau hygiène et sanitaire des repas servis aux enfants quotidiennement.

Le caractère associatif de notre structure ne pourra perdurer que si de nouveaux parents nous rejoignent.

Nous avons besoin de vous !!

Pour terminer et avant de vous souhaiter à toutes et tous de bonnes vacances bien méritées, nous souhaitons remercier nos salariées : bravo mesdames pour cette année et pour avoir su vous adapter à cette situation si particulière !

Les parents bénévoles de l'Association les P'tites Fourchettes ■

16



ACAG

(association des commerçants et artisans du Gâvre)



Tout d'abord, mille excuses pour notre article qui est tombé dans les oubliettes pour le bulletin municipal de janvier 2020 !

Un petit rappel de la Fête des Châtaignes d'octobre 2019 : l'ACAG a fêté ses 30 ans dans la joie et la bonne humeur malgré une météo très capricieuse.

Tout au long de cette journée, les animations comme les danses avec la troupe Troïata, la structure gonflable tenue par l'école Saint-Pierre, la fanfare S' Kon PeuH de Couffé et les voitures anciennes ont dynamisé cette journée.

De plus, de nombreux lots ont été gagnés dont deux gros lots, 1 week-end à Planète Sauvage pour quatre personnes et 1 week-end romantique à l'Auberge de la forêt pour deux.

De nombreuses personnes ont trouvé leur bonheur en flânant entre le vide-grenier et les commerçants ambulants.

Nos restaurations et bars, sur la toute nouvelle place inaugurée récemment, ont réchauffé les cœurs avec un climat sympathique où groupes d'amis et familles se sont retrouvés.

N'hésitez pas à nous rejoindre pour la prochaine Fête des Châtaignes qui aura lieu, nous l'espérons, le 17 Octobre 2020.

L'association est ouverte aux nouvelles personnes souhaitant s'inscrire pour faire connaître leur activité, n'hésitez pas à nous contacter au **06.80.20.55.15** ou **acaglegavre@gmail.com**

Et encore un grand merci à tout le monde et surtout aux bénévoles pour cette trentième fête des châtaignes. Nous vous disons à très bientôt ! ■

Retroplay44

Bonjour à tous,

Déjà 9 mois depuis le dernier Festival Retroplay et comme nous vous l'avons précisé dans le dernier bulletin municipal, il y aura bien une 4^e édition dans notre ville du Gâvre et nous vous donnons rendez-vous le week-end du 02 et 03 Octobre 2021.

En attendant de nous remettre sur l'organisation de ce prochain rendez-vous, l'association Retroplay44 s'est engagée dans de multiples opérations :

- Une sortie RetroSmile pour le Noël des enfants de l'ESEAN de Nantes avec la participation de nos amis cosplayers, Iron Man, Spiderman et Deadpool qui étaient de la partie pour accompagner le père Noël.



- Nous avons également contacté plusieurs maker 3D en pleine crise COVID ainsi que la plateforme Facebook «visières solidaires» pour permettre l'approvisionnement de 300 visières de protection, réalisées sur des imprimantes 3D, à destination du CHS de Blain ainsi que de notre partenaire HYPER U de Blain qui étaient dans le besoin. Nous tenons d'ailleurs à remercier Romain, un habitant du Gâvre, pour son énorme contribution.

- Une opération RetroSmile Spéciale pendant la période de confinement avec la mise à disposition de 11 consoles de jeux de retrogaming à destination des patients confinés hospitalisés au CHS de Blain. Un grand Merci à Sébastien, un habitant du Gâvre membre de notre association, qui a prêté pour l'occasion plusieurs consoles de jeux.

Nous avons également investi, grâce aux bénéfices du Festival Retroplay, dans un flipper sur le thème de la série The Simpsons que nous avons entièrement restauré, ainsi que dans une borne d'arcade de conduite pour nos prochaines opérations RetroSmile auprès des enfants polyhandicapés.

N'hésitez pas à nous rejoindre dans cette belle aventure en tant que bénévole, le bureau vous accueillera avec plaisir. Nous sommes une vingtaine de passionnés, plus ou moins geek et à 100% motivés, à œuvrer toute l'année pour nos différentes actions. Toutes les compétences sont appréciées. Notre AG se tiendra le 3 octobre et, si les conditions sanitaires le permettent, nous serons heureux de vous y retrouver.

Si vous souhaitez devenir partenaire du Festival Retroplay ou tout simplement nous faire un don pour soutenir nos opérations RetroSmile, contactez-nous sur notre site internet : www.retroplay.fr

ou sur notre page Facebook @retroplay44

ou encore par téléphone : 06 26 30 38 15.

Si vous avez de vieilles consoles de jeux au grenier, même en panne, pensez à nous ! ■

FCGC



Football Club le Gâvre La Chevallerais

L'an 1 du FCGC restera, bien que tronqué, comme le début de notre aventure commune. Une saison marquée par la pluie qui ne nous a pas lâchés d'une semelle durant plusieurs semaines, nous obligeant à reporter ou adapter entraînements et matchs.

Malgré tout, le club a pu faire aboutir nombre de projets ou activités au cours de l'année :

- matériellement d'abord, les membres du bureau ont œuvré pour trouver des partenaires afin d'équiper toutes nos équipes du maillot choisi par nos licenciés lors de la fusion. C'est chose faite.
- Le club a aussi formé cette année un arbitre officiel en la personne de Dominique Beaudouin, celui-ci a officié sur des matchs de division 1 à la touche ou au centre en division 4, ressource ô combien précieuse au vu des exigences de notre ligue et district.
- La création d'une équipe 100% féminine en U13 afin que les filles progressent ensemble.
- La participation à l'USTVI Cup a permis à nos U11 d'affronter des équipes nationales comme l'Olympique de Marseille et d'héberger durant ces deux jours les joueurs du FC Lorient à leur domicile. Cela restera certainement un souvenir gravé dans leur mémoire de footballeur.
- Encore du côté des plus petits, nous avons réussi à prendre part aux activités indoor organisées par le district pour les U8/U9 sur le complexe de Sautron. Cela a permis aux enfants de découvrir un autre environnement de pratique et d'affronter les enfants les plus débrouillés du département.

Concernant l'orientation sportive de notre club, nous avons travaillé cette année sur l'évolution possible du groupement féminin, afin de développer la pratique féminine dans notre club qui était uniquement disponible en sénior féminin cette saison. Il ne nous était pas possible d'assurer à nos jeunes féminines de continuer à jouer dans leur club sans évolution de celui-ci.

Après validation du district, le groupement féminin « canal et forêt » conjointement avec le club de l'ES Blain est né, il permettra de proposer des équipes féminines dans toutes les catégories de U13 (fin de la mixité) à sénior au club l'an prochain.

Cette saison écourtée aura constitué un tour de chauffe, nous espérons une saison pleine de réussite l'an prochain.

Les inscriptions seront encore possibles dans certaines de nos catégories.

Contact : Yann Perrigaud - 06.66.78.56.54 ■

Le Gâvre Tennis de Table

Une saison toute particulière et très écourtée : en effet, depuis mars, entraînements et compétitions sont suspendus. Nos deux équipes restent au même niveau, la seconde phase a été annulée.

Le temps fort de la saison restera notre tournoi organisé en février dernier : une belle réussite avec 60 inscrits au total.

Nous espérons tout reprendre à la rentrée. Nous devrions avoir 2 équipes engagées en adultes et 1 équipe en jeunes a minima.

Les horaires des entraînements restent inchangés : de 19h à 20h15 pour les jeunes le mardi et de 20h30 à 22h le vendredi pour les adultes (loisirs et compétition).

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Bertrand Meignen (bertrand.meignen@wanadoo.fr ou 06 99 52 55 20).

Vous pouvez aussi consulter notre site internet : <https://legavrett.jimdofree.com/>

Bel été et au plaisir de vous retrouver nombreux en septembre ! ■



Badminton

Année 2019/2020 particulière

La saison s'est terminée sur notre tournoi de février ; malheureusement, notre tournoi annuel du mois de juin a été annulé mais nous espérons le faire l'année prochaine.



A partir de septembre, nous faisons une entente pour le championnat 2020/2021 avec le club de Bouvron. Nous avons également un partenariat avec HYPER U BLAIN, vous pouvez utiliser les bons de 8€ donnés en caisse (achat sup. à 150€) sur une licence adulte ou enfant.

Les entraînements pour les jeunes reprendront le 11/09/20. Les places sont limitées pour les jeunes car beaucoup poursuivent l'année prochaine, voir auprès de Seb.

Possibilité de venir s'entraîner tout le mois de juillet à partir de 20h30 (mardi et jeudi) mais en prévenant la présidente avant car effectif réduit (covid-19).

Pour plus d'infos, vous pouvez consulter notre site: les-cerfs-volants.jimdo.com, facebook ou contacter les personnes suivantes:

Éloïse POTIN : 06 10 33 66 31 (adultes)

Sebastien PELLIER : 06 78 64 55 00 (animateurs jeunes) ■

Gym loisirs

Le confinement a interrompu nos activités prématurément ; nous espérons que tout s'est bien passé pour vous tous.

La reprise des cours aura lieu le 14 septembre, salle de l'étoile, les lundis et jeudis de 19h00 à 20h00, sauf problème sanitaire. Nous espérons qu'ils pourront reprendre le plus normalement possible.

Les inscriptions peuvent se faire tout au long de l'année avec deux séances d'essai, la cotisation est de 50 €/ an.

Nous vous tiendrons informés par voie de presse et affichage communal.

Bonnes Vacances

Pour tous renseignements vous pouvez joindre

Céline Le Claire 06 31 22 70 64

Thérèse Bréhier 02 40 51 23 04 ■

Le Gâvre Basket Club

Quelle saison particulière !!

Notre saison 2019/2020 a dû se stopper en urgence sur une deuxième phase qui nous tenait tous les week-ends en haleine.

Les résultats des équipes ont été à la hauteur de l'engagement des licenciés, des familles et des bénévoles. Cette période de confinement nous a cependant éloignés et le principal fondement du club, à savoir la convivialité, a été quelque peu chahuté.

Qu'importe, ce virus aura permis à tout un chacun de redéfinir ses priorités mais aura eu aussi le mérite d'aiguiser notre appétit sportif et de nous rendre compte de l'importance du sport dans nos besoins quotidiens.

La saison 2020/2021 est relancée avec certes quelques contraintes ou précautions, et les manifestations sportives et conviviales qui ont dû être annulées seront finalement reportées.

Des projets sont en cours, avec le comité de basket et la CTC reconduite (avec les clubs de Blain, Bouvron et Fay de Bretagne)

Nos bénévoles reviennent plus motivés que jamais pour vous accompagner ; n'hésitez pas à nous rejoindre, sur les terrains ou dans l'organisation.

Notre assemblée générale aura lieu courant septembre. Quelques entraînements ont déjà repris et le championnat à venir s'annonce compétitif.

Le bureau du LGBC,

Pour tous renseignements et inscriptions :

Marilyne 06.30.05.42.40 ■



Le Gâvre Pétanque

Le Gâvre pétanque vous accueille

La pétanque, chacun de nous l'a pratiquée en famille ou entre amis. Le Gâvre Pétanque vous permettra de connaître cette activité conviviale sous un aspect plus sportif.

Depuis une dizaine d'années, le club fondé par Stéphane Seroux «gâvrais d'origine», s'entraîne tous les vendredis soir au site de l'étang dans une ambiance bon enfant mais sérieuse. Sur la route de Blain, n'hésitez pas à vous arrêter. Vous êtes les bienvenus pour faire un essai qui, nous en sommes sûrs, vous emballera. Vous pourrez alors aller plus loin, pratiquer la compétition à votre rythme, trouver des partenaires au sein d'un club regroupant des membres, hommes et femmes de 9 à 80 ans, et intégrer une des équipes engagée en championnat des clubs, compétition très enrichissante. Cette activité inter-générationnelle peut se pratiquer à tout âge, est accessible à tous et très abordable financièrement. Elle permet de garder la forme et de se créer des relations. Au fil du temps, vous découvrirez les multiples aspects de cette activité ludique mêlant adresse, stratégie, concentration et fair-play.

D'ores et déjà, il vous est possible de découvrir ce très beau site et le club lors d'une sortie en famille à l'occasion des grands rendez-vous de l'été, concours en doublettes ouverts à tous, les 14 juillet (sous réserve des restrictions sanitaires) et 15 août.

A tous donc, rendez-vous à l'étang !

contact : Le Gâvre Pétanque tel 06 50 43 09 16

Bureau Le Gâvre Pétanque : Président Stéphane Seroux ; trésorière Véronique Le Claire ; trésorier adjoint Pierre Pyron ; secrétaire François Henry ■

Yog'âvre

Après une pause de 2 mois et demi, en raison de la pandémie de covid 19, des séances de yoga en plein air sont venues clôturer, fin juin, cette saison 2019/2020.

Le nombre d'adhérent(e)s est en nette augmentation par rapport à l'année précédente.

Si vous avez envie de : réveiller vos muscles en douceur, renforcer votre souplesse, réduire votre stress, apaiser votre mental, améliorer votre respiration et votre souffle, selon votre rythme et vos capacités physiques, venez nous rejoindre en septembre 2020.

4 créneaux horaires :

■ lundi de 18h à 19h15

■ mercredi de 18h15 à 19h30 (cet horaire sera peut-être modifié à la rentrée 2020)

■ jeudi de 9h15 à 10h30 - de 10h30 à 11h45

Salle de la Forge - 2 cours d'essai gratuits

Renseignements : 06 80 59 01 39 - Marie-Françoise BRUNET ■



Petit Patrimoine des Rotys

Bonjour à vous tous,

Nous avons eu ces derniers mois beaucoup de remue-ménage très inquiétant, des on-dit, des on-pense, un confinement puis un déconfinement, mais malgré tout le Gâvre a, semble-t-il, été protégé par les esprits de sa forêt.

Sur les Rôtys, tout a été calme malgré la suppression des animations, un peu décevant de voir que les recherches pour la fête du 1^{er} mai et de la St Laurent vont devoir attendre l'an prochain ; désolant aussi de ne pouvoir réchauffer le four et de remettre à plus tard la fête du village.

Mais de la nouveauté également : lorsque l'enfant paraît le cercle de famille applaudit à grands cris, ce qu'a fait Laura qui a choisi de se donner entièrement aux siens, en laissant sa charge de présidente de notre association.

Donc, l'avant-veille du confinement, réunion exceptionnelle pour élire un ou une présidente, une a été élue : j'ai accepté de reprendre cette charge, tous les autres membres ont été reconduits à la place qu'ils avaient auparavant.

Avant de terminer je voulais adresser une grande pensée à notre Alain. Alain Gavaud a, en effet, toujours été présent pour la confection du char et pour tous les coups de main qui étaient demandés, tu nous manques Alain.

Une autre absence, celle de Thierry Mondain qui, lui aussi, était souvent présent pour apporter de l'aide à l'asso, entre autres pour la réparation du four ; Thierry tu ne feras plus "brinder les poêles" mais seras toujours dans nos pensées.

A vous revoir tous en forme, bonnes vacances

Chantal Ferré ■

Club de la forêt Génération mouvement

Le Club de la Forêt est en «stand-bye» depuis début mars pour cause de covid 19. Avec le confinement, toutes les réunions et manifestations ont été annulées : les adhérents se sentent bien seuls et abandonnés, même si, pendant cette période, nous avons fait au mieux pour garder le contact entre nous.

Nous attendons avec impatience de nouvelles directives qui nous permettraient de retrouver nos activités et notre vie d'avant ! ■



Chemins d'avenir

Pendant le confinement, des voisins ont assuré le soin aux animaux ; le bulletin trimestriel est paru, mais disponible uniquement sur notre site.

Depuis, les activités ont repris : entretien du potager et du sous-bois, bricolage, randonnées, découvertes de sites... Titouan a créé un atelier vélos, Jocelyne a mis en pots de délicieuses confitures..., et les visiteurs sont revenus saluer les animaux. Choucas et pies ont établi un campement bavard et gourmand : œufs des poules, pain dur des chèvres au menu !

Lors de la réunion/repas partagé du 27 juin des projets ont été évoqués : retour aux collèges (Mermoz Nozay, St Laurent Blain) en septembre si les conditions sanitaires le permettent ; plantations d'arbres à l'initiative de Marie-Josée (des propositions sur Vay) ; activités diverses : bricolage, jeux sportifs, randos vélos (canal, forêt) et pédestres (Juzet, Pont-Veix...) ; visites de jardins et fermes.

Notre association reste ouverte à tous les amoureux de la nature, aux projets respectueux de l'environnement.

Heureux été dans une liberté déconfinée ! ■



Les amis de la Forêt du Gâvre

Depuis sa création en octobre dernier, l'association Les Amis de la Forêt du Gâvre s'est attachée à faire connaître ses objectifs à la population, aux collectivités territoriales et nationales. Elle a diffusé son cri d'alarme sur la surexploitation du massif via les réseaux sociaux mais également en adressant des courriers aux instances administratives.

Par le biais d'échanges d'informations avec différentes structures environnementales, force est de constater que la destruction du patrimoine forestier est généralisée et décriée sur l'ensemble du territoire national.

L'Etat français critique la politique de déforestation exponentielle réalisée au Brésil et ailleurs. Pourtant, sous couvert de « gestion durable et responsable » beaucoup plus discrète, les conséquences néfastes sur la biodiversité sont sous-évaluées et sacrifiées sur l'autel de l'économie de marché en France, au Gâvre.

Les gouvernements successifs ont mené une politique de gestion à court terme :

- En donnant des objectifs de rentabilité économique à l'ONF
- En coupant les arbres de plus en plus jeunes
- En favorisant le remplacement des feuillus (pousse trop lente), par des résineux (cycles de 30 ans seulement)
- En exportant le chêne, surtout en Chine qui nous le retourne manufacturé avec une forte valeur ajoutée, au détriment des scieries françaises qui ferment petit à petit.
- En transformant le bois noble en bois énergie
- En faisant appel à des méthodes d'exploitation destructrices des sols, des espèces végétales et animales de tout poil ou carapace
- En pratiquant les coupes rases sur les parcelles (reconnues contre-productives)



Des chiffres officiels qui expliquent le nombre croissant de tas de bois sur le bord des allées en forêt du Gâvre:

Volume récolté en 2010	16 342 M3 (un des plus faible)
Volume récolté en 2018	35 569 M3 (le plus fort)
Moyenne sur dix années	23 373 M3 sur 444 hectares

Nous avons pratiquement terminé notre recensement des parcelles. L'analyse nous permettra d'y voir clair quant à la gestion et ce que deviendra le paysage de notre forêt.

La gestion forestière est bien sûr une nécessité et nous ne remettons pas en cause la mission de l'ONF qui applique les directives de son ministère de tutelle, le Ministère de l'Agriculture. De plus, les salariés craignent pour leur avenir car la privatisation de l'ONF a déjà commencé... Nous partageons ces mêmes inquiétudes.

En nous alliant aux autres associations de protection des forêts domaniales françaises, nous souhaitons peser sur les orientations des décideurs et éviter le pire. Pour cela, nous avons besoin de vous.

REJOIGNEZ-NOUS ! Nous aimons notre environnement, évitons que notre Forêt devienne une USINE à BOIS.

Prenez soin de vous – profitez des promenades en forêt, très salutaires, en respectant quelques précautions...

Association Les Amis de la Forêt du Gâvre

3 rue de la Chesnaie - 44130 LE GAVRE- Lesamisdelaforetgavre44@gmail.com

Notre site internet <https://www.amisforetgavre.com> ■

Maison de la Forêt

La Maison de la forêt ouverte cet été

Les animations proposées au printemps par la Maison de la Forêt ont été interrompues dès l'annonce du confinement. Elles ont repris au mois de juin, avec deux sorties. Elles reprennent cet été dans des conditions quasiment normales. Et bien sûr, à l'automne, les grands rendez-vous traditionnels que sont les sorties « Brame du cerf » et « découverte des champignons » auront lieu selon le calendrier annoncé. La plaquette présentant ces rendez-vous peut être retirée notamment à la Mairie du Gâvre et au camping. Elle est consultable aussi sur le site Web de l'association : <https://maisonforetgavre.com>

L'accueil à l'espace muséographique de la Maison de la Forêt est assuré cet été depuis le 9 juillet, et jusqu'au 30 août, les jeudis, vendredis, samedis et dimanches de 14h30 à 18h30. Entrée adulte : 4€, entrée enfant (moins de 14 ans) : 2€ ; gratuité pour les membres adhérents à l'association (15 € l'adhésion pour un an). La Maison de la Forêt sera ouverte au public aussi les dimanches 6 et 13 septembre de 14h30 à 18h.

L'organisation du Marché de l'Art sera probablement reconduite, les 21 et 22 novembre. La décision finale interviendra en septembre, en fonction des consignes nationales liées à la crise sanitaire.

Par ailleurs, nous serons partenaires dans un projet ambitieux intitulé « Sylva Lyric », et mené par Vincent Karche, membre de notre conseil d'administration. (Voir les détails de ce projet ci-contre)

Faire « vivre la forêt » et la défendre sont, plus que jamais, nos objectifs. Si vous souhaitez apporter votre soutien, d'une manière ou d'une autre, à nos activités, n'hésitez pas à prendre contact avec nous par mail ou téléphone. Nous vous accueillons avec plaisir.

L'équipe MBMF ■



L'espace muséographique, ouvert cet été, présente de multiples aspects de la forêt avec de nombreuses animations interactives. Ici dans la salle faune.

Naissance d'une nouvelle association : Sylva Lyric



SYLVA LYRIC a pour origine les RandOlyrics, balades chantées en forêt créées en 2010 par Vincent Karche, auteur, ténor, forestier et conférencier. Depuis 2017, elles se sont installées en Forêt du Gâvre, en partenariat avec la Maison de la Forêt. De la rencontre avec Pierre Poupard, ancien dirigeant de l'UNICEF, et Jean-Marc Chavigny, médecin dermatologue au CHU de Nantes, naît en mai 2020 l'association Nature-Culture-Santé SYLVA LYRIC.

SYLVA LYRIC a pour but de créer une multitude d'activités en immersion forestière. Grâce à la rencontre avec les arbres et avec la vibration sonore, chacun se relie au vivant en soi et découvre ainsi le bien-être, la créativité, et la santé physique et psychologique qui en découlent.

Les activités s'adressent à un public large d'adultes et d'enfants, de particuliers ou de groupes de personnes en bonne santé ou atteintes de maladies.

L'ancrage principal de SYLVA LYRIC se trouve en forêt du Gâvre ; le parc de la Folie de Finfarine, en Vendée, est un autre pôle d'activités.

SYLVA LYRIC comporte 4 volets :

1. Les activités régulières en forêt (dès sept. 2020)

RandOlyrics, méditations des arbres, journées santé, sylvothérapie, bains de forêt, sorties nocturnes, ateliers d'écriture, cours de chant...

2. Le chœur SYLVA LYRIC

Mardi soir, tous les 15 jours, répétition de chœur en forêt avec Pierre Poupard. Pour tous.

3. Le projet Enfants des Forêts

Le volet humanitaire de l'association a pour objectif de recueillir les textes et les chants des enfants vivants au cœur des massifs forestiers du Gâvre, du Burundi, du Népal et de la première Nation amérindienne des Wendats-Hurons au Québec. Cette démarche vise à reconnaître la grande valeur du chant d'enfants vivant en harmonie avec la forêt. Les textes et musiques récoltées seront le terreau pour la création d'une œuvre musicale avec de grands partenaires culturels. Les dons serviront à financer les projets de préservation de la culture et du milieu forestier d'enfants démunis de chaque pays.

4. Le centre SYLVA LYRIC

SYLVA LYRIC construira un Centre de Sylvothérapie dédié au ressourcement en forêt

LES RENDEZ-VOUS 2020 en Forêt du Gâvre

- 19 septembre : début des activités avec la première journée « Vivre acteur de sa santé », avec Jean-Marc Chavigny et Vincent Karche
- 26 septembre : journée « portes ouvertes » du Chœur SYLVA LYRIC, en forêt avec Pierre Poupard.
- 14 décembre : Nantes, Cinéma Bonne Garde, soirée documentaire SYLVA LYRIC, avec 2 films en présence des réalisateurs
 - « Des racines au chœur » d'Olivier Deparday
 - « Le temps des arbres » de Marie France Barrier

Pour toutes informations ou adhésions : www.sylvalyric.org ■

UFM44

ENFIN... Peut-être...

La Génestrie vit avec vous tous et toutes cette situation nouvelle, exceptionnelle, particulière.

Cette covid 19 va laisser des traces profondes avec nombreuses répercussions dévastatrices, humainement, économiquement, socialement.

Cette pandémie nous laisse profondément inquiets, interrogatifs, dubitatifs. Sa gestion par le gouvernement a été quelque peu hésitante, parfois mensongère, pas rassurante.

Madame Buzyn nous a expliqué que le port du masque n'était pas nécessaire alors que M. Macron avançait masqué lors de ses nombreuses visites. Et puis nous avons découvert l'explication avec des millions de ces protections détruites quelques mois avant !!!!

Perdus nous avons été par les divers « experts » qui avaient des discours, pleins d'assurance, disant tout et son contraire, des médecins aux avis divers et contrastés....

Nous avons vécu l'interdiction des marchés de rue et les supermarchés ouverts à tout-va !

Le confinement, certainement nécessaire, a réduit nos vies à une espèce de retour sur nous-mêmes, l'arrêt de travail pour de nombreux salariés, des deuils quasiment clandestins, des résidents d'EHPAD reclus...



Aujourd'hui, nous voyons avec inquiétude les annonces de fermetures d'entreprises (petites ou grandes), les suppressions massives d'emplois, une vie économique chancelante.

Dans notre petite commune gâvraise, cette réalité est la même, à notre échelle. Chacun vit certainement des situations différentes, difficiles pour certains, nous devons être vigilants au bien-être de nos voisins.

Comme les nombreuses associations gâvraises, l'UFM est à l'arrêt depuis mi-mars. Les rires, les jeux, les fêtes se sont arrêtés, l'été sera triste...

Et notre domaine était déserté, seule la vie végétale croissait follement.

Une exception quand même, le 8 mai, le Président de l'UFM a fleuri de coquelicots et de roses du parc la plaque d'Ambroise Croizat (créateur de la Sécu, des CE, des retraites des paysannes,...) en l'honneur de tous ceux qui ont résisté au nazisme et au pétainisme, de tous ceux qui ont relevé en 1945 la France par une politique

sociale progressiste du « Programme les jours heureux du Comité National de la Résistance ».

Notre trésorerie en a pris un coup, un tiers du budget prévisionnel a disparu avec pour conséquence l'annulation des travaux prévus, les contrats avec les artisans repoussés !

ENFIN, en ce début juillet, les projets renaissent avec le Centre Aéré « les Genêts » de nouveau réuni, les locations de week-end à l'ordre du jour après le 14 juillet, les réunions syndicales en septembre...

Certes, les gestes-barrière vont rythmer strictement les journées ou les soirées mais les précautions sont encore à respecter pour ne pas voir « ce peut-être » arriver !

Joyeusement et courageusement, les militants de l'UFM se sont réunis 3 jours les 30 juin, 1er et 2 juillet, pour refaire une beauté aux bâtiments et au parc. L'AIRE de Blain a été sollicité pour rénover le chemin des peupliers.

Ainsi, la Génestrie est prête à vous recevoir encore cette année et surtout l'année prochaine.

Pour les réservations et les visites, Daniel Monnier est à votre disposition au 06 76 42 60 44.

*Le 2 juillet 2020,
pour l'UFM 44, le président
Michel Quiniou - 09 63 51 27 64 ■*

AFR

Vos repas livrés à domicile

Vous êtes âgés, fatigués, en convalescence, ou pour toute autre raison, l'AFR (association familiale rurale Vay Le Gâvre) vous propose des repas variés et équilibrés livrés chez vous.

- Confection des repas : Les repas sont confectionnés à la cantine du Gâvre, rue de l'Eglise en période scolaire et à l'ESAT de Blain pendant les vacances scolaires. Le plateau-repas est prévu pour le déjeuner et le dîner.
- Livraison des repas : Les repas chauds sont livrés à domicile 4 jours dans la semaine, au choix : lundi, mardi, jeudi et vendredi (libre choix du nombre de repas et des jours choisis).

Tarif des repas : 8,50 € le plateau-repas. Les encaissements se font mensuellement.

Contacts :

M^{me} Dominique COUSINEAU : 02 40 51 21 25 ou 06 75 61 45 86 pour le Gâvre,

M^{me} Roselyne BREHIER : 02 40 79 24 34 pour Vay

Cantine scolaire : 02 40 51 21 79 ■

Union Nationale des Combattants - Le Gâvre

Quels sont les buts poursuivis par l'association ?

- 1) Rassembler les hommes et les femmes qui ont porté l'uniforme pour la défense de la France pendant les conflits ou au titre du service national, les veuves d'anciens combattants et les veuves et orphelins de guerre.
- 2) Maintenir et développer les liens de camaraderie, d'amitié et de solidarité qui existent entre tous ceux qui ont participé à la défense de la patrie.
- 3) Agir pour la défense des intérêts du monde combattant.
- 4) Perpétuer le souvenir des combattants morts pour la France
- 5) Contribuer au devoir de mémoire et à la formation civique des jeunes générations
- 6) Participer à l'esprit de défense par son témoignage et ses réflexions.

Qui peut adhérer ?

Ressortissants de l'ONAC ; militaires des forces armées françaises d'active et de réserve ; personnes civiles ayant participé aux opérations de guerre, de maintien de l'ordre, de missions humanitaires au sein d'unités Françaises ; conjoint ou parents en ligne directe d'un combattant mort pour la France ; tout militaire ayant servi sous le drapeau français en temps de paix, soldat de France (Sapeur Pompier - Forces de police - Croix rouge - Protection civile)

Cérémonie du 8 mai 2020 au Gâvre.



Inédite dans sa forme, en raison des mesures de confinement et en application des directives sanitaires du Ministère des Armées et de l'UNC, la cérémonie commémorative du 08 mai s'est déroulée à "huis clos".

Pour respecter le devoir de mémoire, une gerbe a été déposée au monument aux morts par Monsieur le Maire, en présence de Mr BERRUE Gaëtan président de l'UNC AFN LE GAVRE et de deux porte-drapeaux

Pour protéger nos grands anciens, seuls les OPEX participaient à cette manifestation, en respectant strictement les mesures de distanciation. Ainsi leur présence a permis de faire perdurer les valeurs de l'UNC transmises par leurs aînés.

Hommage aux combattants de 1940

La Secrétaire d'État a lancé fin mai une web-série intitulée « Comme en 40 ». Cette série mettra en valeur, dans 10 épisodes diffusés jusqu'à l'automne prochain, des dates clefs de l'année 1940. La présentation de cette action est à retrouver sur le site du Ministère

<https://www.defense.gouv.fr/portail/comme-en-40/edito>.

Le premier épisode de cette série est consacré aux combats de Montcornet et Stonne.

<https://www.defense.gouv.fr/portail/comme-en-40/webserie/les-episodes/episode-1-stonne-etmontcornet-les-chars-francais-dans-la-bataille>.

Les prochains épisodes seront présentés sur le même site. ■

Bibliothèque "De la forêt aux livres"

Et le déconfinement, vu de la bibliothèque ?

Après 4 mois de fermeture, la bibliothèque a rouvert ses portes, avec un aménagement spécifique, des consignes sanitaires strictes (port de masque, gel hydroalcoolique, mise en quarantaine des livres manipulés...)

Des nouveautés vous y attendent, en voici quelques exemplaires :

Joueuse de Benoît Philippon.

Après « Mamie Luger », voici une partie de poker virtuose dans laquelle les héroïnes n'ont pas froid aux yeux.



Le rêve de la baleine de Ben Hobson

Un conte initiatique, roman australien d'une grande beauté et d'une sensibilité remarquable.



Zits L'accord qui tue de Jerry Scott et Jim Borgman

Les nombreux problèmes d'un lycéen future star du rock (enfin, c'est lui qui le dit !).



La chasse au trésor de Monsieur Taupe de Katarina Gorelik

Un magnifique album pour les enfants dans lequel Monsieur Taupe explore un tunnel à la recherche d'un trésor...



Au plaisir de vous retrouver cet été

Les mercredis et dimanches de 10h à 12h

Suivez notre actualité sur Facebook « Bibliothèque de la forêt aux livres » ■



Du décret de confinement, à la levée de l'état d'urgence sanitaire.

Nous souhaitons revenir sur cette période, et sur la gestion par la collectivité de l'ensemble des décrets et protocoles d'état qui ont submergé toutes les communes de France pendant 4 mois.

Au lendemain du premier tour de l'élection municipale, le Président de la République Française prenait la parole. Le grand confinement commençait.

Les entreprises s'arrêtèrent pour la très grande majorité d'entre elles, tout comme les avions, les trains et les déplacements devinrent très limités. Les écoles, collèges, lycées, facultés, les lieux de rencontres, les équipements sportifs, culturels baissèrent le rideau.

Mais, le service public, les mairies, ne peuvent s'arrêter dans ces moments-là.

Naissances, décès, questionnement en tout genre ; peut-on se marier, aller dans la forêt, faire du sport, travailler, aider, déposer son permis de construire, vider ses poubelles, aller à l'école, se réunir à 2, à 3, à 4... ?

Tout dépend du décret gouvernemental ou préfectoral, en vigueur.

En effet, une annonce politique lors d'un discours ne fait pas loi. Il faut donc attendre sa transcription et son interprétation pour prendre les mesures qui s'imposent et l'expliquer localement.

Ainsi donc, physiquement pour quelques-uns au début, mais aussi et surtout « par visio », le monde des collectivités locales tente de répondre et de prendre des initiatives dans cet inconnu.

Les visioconférences s'enchaînent avec les partenaires, la communauté de communes, le département, les services, les élus des 2 équipes municipales, les 2 directrices de nos écoles pour les accueils et les protocoles locaux communs, la mise en place du PCS (Plan de continuité des services), la courses aux masques et autres protections pour nos agents, les appels d'incompréhension face à la situation ; rassurer à voix haute notre interlocuteur tout en écoutant nos propres mots pour se rassurer soi-même ! Tous les foyers étaient chamboulés, tous les repères et habitudes des cellules familiales étaient à revoir.

Bien sûr, nous avons rédigé des communiqués à la population le 17 avril et le 10 mai (sans surenchériser, dans cet afflux d'information changeante), pour rendre lisibles localement certaines règles et certaines décisions.

Sachant rapidement que les personnes les plus âgées sont les plus touchées, nous avons appelé tous nos aînés, pour prendre des nouvelles, discuter, rassurer.

Avec la communauté de communes, nous étions aux aguets de tout dispositif de soutien économique pour les entreprises, pour les relayer à nos acteurs locaux.

Nous avons, à cet effet, conventionné avec l'ACAG (Association des Commerçants et Artisans du Gâvre) pour leur venir en aide au travers d'une convention d'objectifs et de moyens, afin de préserver notre appareil commercial de première nécessité et



de proximité, au travers d'une aide allant jusqu'à 2000 euros (en fonction de la perte du chiffre d'affaires).

Nous avons relayé les dispositifs départementaux de soutien aux personnes les plus précaires, comme par exemple le FSL (Fonds de Solidarité Logement) majoré. Nos agents municipaux en charge du portage des repas, en lien étroit avec l'association AFR, n'ont jamais arrêté leur service à la population. La ville a commandé et livré un masque lavable par personne. Ces masques pris en charge à 50 % par le département, ont été centralisés et livrés au Pays de Blain, avant que les élus gâvrais ne préparent et n'effectuent la livraison eux-mêmes.

Nous nous rappellerons des « visio », des préparatifs nécessaires à toute réouverture avec les écoles, les bénévoles et salariés des « P'tites fourchettes », par exemple.

Cette crise, c'était aussi, tous les mardis soir, une vingtaine de maires du département, parlementaires, conseillers régionaux, départementaux, échangeant sur la compréhension de ce virus, sur les options parlementaires à défendre, et sur les initiatives et organisations locales.

Nous nous rappellerons aussi de la cérémonie du 8 mai, à une poignée, mais ô combien importante à tenir en lieu et place.

Chaque personne est en droit de tirer de cette situation « sa moralité ».

■ Lorsque l'on revit sur sa commune, comme cela a été le cas, lors de ce confinement,

■ lorsque l'on se déplace moins, on pollue moins,

■ lorsque l'on consomme local, on crée de la richesse sur notre lieu de vie et des emplois, et, lorsque l'on aide son voisin âgé à faire ses courses pour ne pas prendre de risque...,

nous sommes en droit de nous dire que la valeur refuge, au même titre que l'or sur les marchés financiers, est à portée de main : Vivre ensemble notre territoire. ■



École Saint Pierre

Le temps s'est arrêté à l'École Saint Pierre !

Après les vacances de Noël, les élèves de l'école Saint Pierre sont revenus à l'école en continuant à remonter le temps.

Les trois classes ont pu explorer le Moyen-Âge et notamment la culture culinaire de l'époque. Effectivement, les élèves des cycles 2 et 3 ont vécu une matinée thématique mêlant lectures, création de blasons et surtout atelier cuisine à l'Orée du Gâvre. Suite à cette matinée, l'ensemble de l'école a pu goûter un plat du Moyen-Âge : le comminé de pouaille accompagné d'une purée de panais.

Les élèves de maternelle ont eux aussi pu bénéficier d'un atelier culinaire en explorant les différents types de goûts : sucré, salé, amer, acide.

Merci encore à Manuel et Morgane Fredouelle pour toutes ces découvertes !



Atelier Cuisine

Alors que nous poursuivions notre voyage à travers le temps, nous avons été stoppés par la Covid-19.

De nombreux projets (classe découverte, journée sportive avec l'UGSEL, prix de la Forêt aux Livres avec l'école Charles Perron, journée sportive rassemblant les 1500 élèves des cycles 1, 2 et 3 de la CLE de la Forêt, ateliers en lien avec la micro-crèche, matinée d'accueil des futurs PS, etc.) ont été suspendus mais nous aurons plaisir à les faire aboutir l'année scolaire prochaine.

Malgré une fin d'année inédite, nous avons eu plaisir à tous nous retrouver pour les deux dernières semaines de classe.

A la rentrée de septembre 2020, nos élèves seront répartis en trois classes.

Pour tous renseignements et inscriptions, n'hésitez pas à aller voir notre site internet

<https://ecolesaintpierredugavre.wordpress.com/>

et à nous contacter au 09.86.16.96.39

ou par mail à ec.gavre.st-pierre@ec44.fr ■

École Charles Perron

La fin d'une année dont on se souviendra....

L'année scolaire 2019-2020 se termine et l'équipe pédagogique vous souhaite de passer un bel été 2020 !

Cette année restera marquée par le contexte sanitaire dans l'esprit de tous, mais dans l'esprit des élèves de l'école élémentaire un autre souvenir perdurera : la classe découverte effectuée en novembre à La Ducherais à Campbon. Les enseignantes remercient les parents de l'Amicale laïque mais aussi la mairie qui ont participé à son financement. Malheureusement, les maternelles n'ont pas



pu partir dans le contexte sanitaire actuel et la fête de l'école a elle aussi été annulée. Malgré cela, cette année NATURE restera un beau souvenir. Nous tenons à souligner l'importance des actions menées par l'Amicale pour financer nos projets et soutenir nos actions.

L'école a ouvert ses portes le samedi 18 janvier 2020 pour accueillir les petites sections à venir en septembre. Cela sera reproduit en 2021 puisque le bilan de cette matinée est positif.

L'école publique Charles Perron accueillera à la rentrée de septembre 2020, 146 élèves répartis en 6 classes. La rentrée des élèves aura lieu le 1er septembre prochain. Les répartitions par classe et toutes autres informations utiles seront affichées sur le panneau de l'école la semaine précédant la rentrée.

Pour l'année prochaine, l'école travaillera autour du thème du cinéma. Des projets, les classes n'en manqueront pas une fois de plus, mais la plupart sont encore en cours de réflexion ou d'élaboration. Nous pouvons cependant supposer que nous effectuerons des sorties au cinéma de Blain...

Pour inscrire votre enfant à l'école Charles Perron, contactez la directrice de l'école M^{me} BARBAN au 02.40.51.26.66 (de préférence le midi, le soir après l'école ou le jeudi). Vous pouvez également envoyer un mail à : ce.0441044w@ac-nantes.fr

L'équipe enseignante remercie les élèves et leurs parents de leur compréhension, de leur investissement durant cette période de mars à juillet 2020.

Toute l'équipe éducative de l'école Charles Perron vous souhaite de bonnes vacances estivales ! Profitez de ces moments et prenez soin de vous ! ■



Aide aux collégiens

Pour rappel, la commune apporte son aide aux collégiens, de la 6^e à la 3^e, sous la forme d'un bon pour acheter des fournitures scolaires. Cette aide est à demander auprès de la mairie. Pensez-y! ■

Civisme : c'est l'affaire de tous

Pour le bien-être de tous, la municipalité rappelle que :

- Les feux de toute nature sont interdits, les déchets – y compris les déchets verts- doivent être déposés à la déchetterie
- Les déjections canines doivent être ramassées par le propriétaire de l'animal
- Passé 22 heures, il convient de ne pas engendrer de nuisances sonores ■

La Poste au Gâvre

Horaires d'ouverture de la Poste : du mardi au samedi de 9h30 à 12h. ■



BÉNÉFICIEZ DES SERVICES DE LA POSTE DEPUIS VOTRE DOMICILE !

Le saviez-vous ? Votre facteur peut répondre à vos besoins, il vous suffit de vous adresser à lui lors de son passage.

Les services possibles :

- Acheter des timbres et autres produits postaux
- Demander de la livraison de votre argent en liquide
- Demander la collecte de votre courrier déjà affranchi
- Confier du courrier à affranchir avec le règlement à votre facteur, il se chargera de le faire pour vous.



Nouveaux artisans

Vous êtes artisan ou commerçant, venez de démarrer votre entreprise et souhaitez vous faire connaître des Gâvrais ? N'hésitez pas à nous contacter bulletinmunicipal@legavre.fr

Feu d'Artifil : une explosion de couleurs made in Le Gâvre !

On dit de mon univers qu'il est coloré, rétro, gai, original, vintage...

Du cartable au sac à main, des mallettes à dessin aux étuis à lunettes, en passant par les accessoires de toutes sortes, je couds des créations uniques ou des petites séries, personnalisables à volonté, pour petits et grands ! Vous avez un désir particulier, une idée bien arrêtée en tête : je peux m'adapter à votre demande et créer ce que vous souhaitez !

J'aime que ces réalisations soient utiles, pratiques et apportent de la bonne humeur.

Je sélectionne des tissus qui ne contiennent pas de produits nocifs pour la santé ; je développe également une gamme de produits qui vise à la réduction des déchets (lingettes démaquillantes, essuie-tout lavables, sacs à vrac, à pain...)

Découvrez mon travail sur Facebook ou prenez rendez-vous par mail à feudartifil@laposte.net ou au 06.51.09.58.15

SARL CSEM

Une nouvelle entreprise d'étanchéité et de maçonnerie localisée à la Maillardais au Gâvre. ■



Les créations colorées de Feu d'Artifil

SARL CSEM
ÉTANCHÉITÉ & MAÇONNERIE

Clermont Jason & Sabot Thomas



Consommons local !

Depuis le début de l'été, la municipalité a mis en place un petit marché sur la place du Muguet tous les mercredis de 16h à 19h. Priorité a été donnée aux producteurs locaux, pratiquant une agriculture raisonnée ou bio.

Ainsi, vous pourrez retrouver l'épicerie vrac Bülk, les galettes de la ferme de la Coulée, un poissonnier, un maraîcher, un fromager. Cette offre devrait s'étoffer dans les mois à venir, avec un roulement entre les différents producteurs.

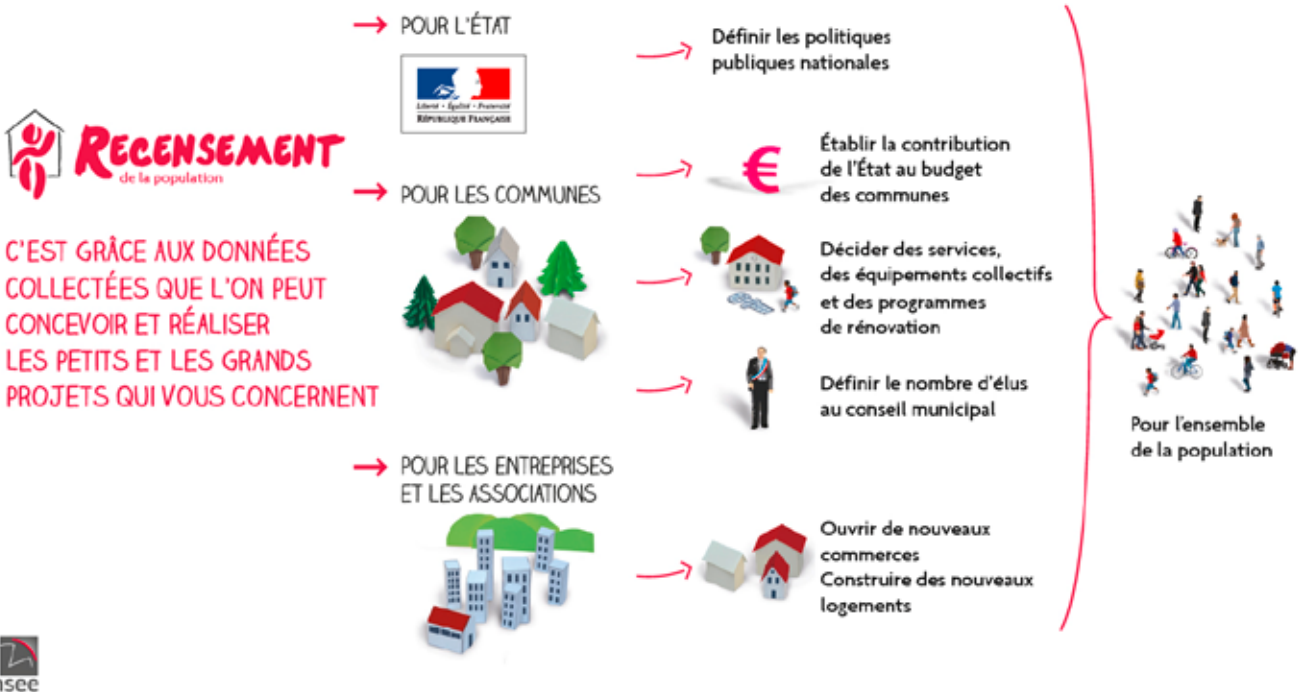
Si vous connaissez des producteurs susceptibles d'être intéressés, faire la demande en Mairie : mairie@legavre.fr - en précisant les coordonnées, produits à la vente., n°cabis, assurance.

Recensement de la population

Le recensement aura lieu sur la commune du Gâvre du 21 Janvier au 20 Février 2021.

<https://www.le-recensement-et-moi.fr>

À QUOI SERT LE RECENSEMENT ?



Assistant(e)s maternel(le)s

Nous avons été touché(e)s de plein fouet par cette pandémie. Toutes nos rencontres à la salle s'en sont trouvées stoppées du jour au lendemain. Certaines d'entre nous ont continué à travailler, souvent partiellement ou d'autres pas du tout. Une situation qui a donc engendré une rupture brutale de contact physique avec les enfants que nous accueillons. Pour y remédier, les photos, les dessins et messages visio ont permis de continuer à garder ce lien important à leur équilibre et au nôtre. Certains parents nous ont fait part de leur enthousiasme d'avoir pu partager des moments privilégiés avec leurs enfants, ce que leur vie professionnelle ne leur permet pas forcément, en tout cas, pas aussi souvent qu'ils le souhaiteraient.

Avant l'arrêt de nos rencontres, nous avons organisé en février une petite fête pour le carnaval. (cf photo).

A l'heure actuelle, nous ne pouvons pas vous informer de la reprise de nos rencontres, la sécurité sanitaire de toutes et tous étant notre priorité.



Nous vous souhaitons à tous un très bel été.

Les jours, en temps normal, sont :

■ **Le mercredi, de 9h30 à 11h30, salle de l'étoile**

■ **le vendredi, de 9h00 à 10h45, salle de l'étoile**



Cinéma Saint Laurent

Après 101 jours de fermeture pour cause de coronavirus, le cinéma Saint Laurent a réouvert ses portes au public, le 24 juin.

Cette fermeture inédite a des répercussions sur notre programmation. En effet, celle-ci sera allégée jusqu'à la rentrée de septembre. Il n'y aura pas d'arrêt au mois d'août.



En ce qui concerne l'accueil du public, les règles sanitaires en vigueur s'appliqueront suivant l'évolution du protocole de déconfinement de cette crise.

Sur notre site cineblain.fr, vous trouverez les différentes contraintes que nos spectateurs devront respecter. Elles seront mises à jour régulièrement.

Afin de limiter les contacts, nous conseillons à nos spectateurs, soit :

- De réserver vos places directement sur notre site cineblain.fr, au tarif avantageux de 5 € la place, et ainsi de rentrer directement dans la salle sans passer par la caisse.
- D'acheter vos places à la caisse du cinéma, en privilégiant le paiement par carte bancaire, sans contact si possible.

De notre côté, nous mettons tout en œuvre pour vous accueillir en toute sécurité (respect des distanciations physiques, gel hydroalcoolique à disposition...), et pour que vous profitiez d'un confort optimal. À ce titre, tous les fauteuils de notre salle ont été nettoyés pendant la fermeture, par la Société RSP Propreté.

Notre programmation et nos animations s'étofferont progressivement, pour reprendre normalement pour la fin de l'année.

Dès à présent, tous les dimanches matin une **séance promo à 3,50 €** est organisée à l'attention de tous publics, puis, à la rentrée, vous pourrez retrouver nos animations de base, à savoir :

Le « ciné séniors » le dernier lundi de chaque mois,

À chaque « petites » vacances scolaires, pour les plus jeunes, un « ciné-goûter », suivi d'une animation et d'une distribution de friandises. Pendant ces courtes vacances, nous proposons **un film pour enfants tous les après-midis, au tarif de 4,50 €.**

Pour tous, nous avons mis en place un « ciné-club », connu sous « CinEmotion ». Après une présentation du film et la projection, nous vous proposons un échange avec un invité, suivi d'un moment de convivialité.

Vous pouvez suivre toutes ces activités, et retrouver tous nos programmes, sur notre site cineblain.fr, et également sur les réseaux sociaux Facebook, Twitter et Instagram

Sur tous ces supports, vous avez la possibilité de réserver toutes vos places de cinéma, **au tarif préférentiel de 5 € au lieu de 5,50€**, ceci afin de vous apporter plus de confort.

Cinéma Saint Laurent – 9 rue du 11 novembre

44130 BLAIN – 02 40 79 11 91

Tri sélectif

Faut-il jeter sa bouteille plastique aplatie, écrasée en hauteur ou la laisser telle quelle ?

C'est la question que beaucoup se posent au moment de jeter une bouteille dans la poubelle jaune du tri sélectif : faut-il ou non l'écraser et, si oui comment ?

La réponse est OUI.

La bouteille peut être triée sans être compactée mais il est demandé aux usagers de continuer à les écraser (si possible à plat) pour gagner de la place à la maison et dans la colonne de tri. Le compactage doit cependant rester modéré et fait uniquement à la main. Les bouchons peuvent être mis à part et redonner à des associations qui les valorisent, ou bien remis sur la bouteille une fois aplatie.

Avec la modernisation des centres de tri à l'échelle nationale, les lecteurs optiques qui permettent de séparer les emballages triés selon leur nature sont aujourd'hui capables de différencier le plastique du papier et du métal.

Ainsi, même si une bouteille est écrasée comme une crêpe, elle va certes être d'abord repérée par la machine comme étant une feuille de papier ou du carton, mais ensuite, le séparateur optique va reconnaître la matière comme étant du PET (le plastique de la bouteille), et l'envoyer vers la bonne ligne de tri.

Nous pouvons donc continuer à écraser nos bouteilles et flacons plastiques afin qu'ils prennent le moins possible de place dans les conteneurs de tri et ainsi augmenter leur capacité de stockage.

Une bouteille plastique non écrasée remplit le conteneur de tri 5 fois plus vite

La même logique doit être appliquée pour les emballages en carton, qui doivent être aplatis avant d'être jetés dans la colonne de tri.

Des emballages aplatis = plus de place disponible dans les conteneurs de tri

Le bon geste ?



Réponse : 2



École de musique

Inscriptions et portes-ouvertes à l'école de musique

L'enseignement musical

Cette année les instruments pratiqués étaient :

- pour les bois : clarinette, flûte et saxophone,
- pour les cuivres : trombone, trompette et tuba,
- pour les cordes : harpe, piano, violon, violoncelle, guitare, basse, des percussions (batterie et divers), et un dernier instrument à corde: le chant!

Les plus jeunes sont accueillis dans l'atelier d'éveil musical, puis un parcours de découverte instrumentale leur est proposé s'ils sont indécis dans le choix d'un instrument.

Chaque année, l'offre s'étoffe en fonction des souhaits des élèves, grâce aux professeurs polyvalents. N'hésitez pas à venir vous renseigner si vous êtes intéressés par la pratique d'un instrument absent de la liste.

Et comme la musique est un art qui se partage, les élèves sont invités, en plus de leur cours individuel, à participer à un ensemble collectif : formation musicale ou groupe de musique.

Quatre orchestres sont ouverts aux petits et grands, sans compter la chorale et la fanfare qui réunit vents et percussions dans un ensemble ouvert aux grands débutants comme aux talents confirmés.

Actualité

Le confinement n'a pas découragé les musiciens et la fanfare Blain Street Band a enregistré et diffusé un clip sur leur page Youtube.

Au mois de mai, il a paru évident aux professeurs et membres du bureau que l'école devait ré-ouvrir pour retrouver le plaisir de jouer ensemble et la motivation de répéter durant les vacances.

Tous les cours ont repris au grand air, la semaine du 1^{er} juin, avant de réintégrer les locaux pour le bonheur des musiciens !



Prochaines portes-ouvertes

Vendredi 4 septembre de 18h à 20h

Pratique

Pour tout renseignement, contactez ecolemusiqueblinoise@gmail.com rendez-vous sur <http://www.ecole-musique-blinoise.fr> ou la [page facebook](#) de l'école de musique

Ecole de Musique Blinoise

1 Chemin de la Prée - 44130 BLAIN - Tél. 07 81 78 16 87 ■

Office de Tourisme Erdre Canal Forêt

Paru dès le début de l'été, le nouveau guide touristique est une mine de bonnes idées de sorties et d'activités de loisirs. Il se parcourt comme le carnet de voyage d'un visiteur enthousiasmé par les attraits de notre région.



Il s'adresse, d'une part, aux touristes, qu'il séduit par des thèmes, généralement très prisés, tels que le nautisme, les sites naturels, le patrimoine historique, les activités à sensations et les grands événements festifs et culturels.

D'autre part, il est aussi destiné aux habitants des vingt-trois communes du territoire Erdre Canal Forêt, auxquels il donne envie d'explorer ces lieux si proches, au nom familier, qu'ils ne connaissent pas forcément.

Dans cette brochure, on trouve aussi une présentation par secteur géographique, en rayonnant autour du canal de Nantes à Brest ou des villes dotées d'un office de tourisme.

Vous y puiserez l'inspiration pour organiser une journée divertissante, non loin de chez vous. Si la forêt du Gâvre n'a plus de secrets pour vous, vous souhaitez peut-être partir en excursion au terroir d'Abbaretz, admirer les arcades de Nort-sur-Erdre, profiter des terrasses des maisons éclusières, faire une promenade au site de Bout-de-Bois ou près des étangs des alentours de Nozay.

Parmi les nouveautés que propose l'office de tourisme, les fiches de circuits de randonnée, à imprimer, sont désormais sur fond de carte IGN. Il existe une cinquantaine de circuits, répertoriés sur l'onglet « Nature & aventure » du site internet erdre canalforet.fr. Vous pouvez également télécharger l'application et enregistrer ainsi le circuit choisi sur votre portable.

Pour retrouver, chaque mois, l'actualité touristique, pensez à vous inscrire à la newsletter, sur le site internet.

Rejoignez également [erdre canalforet](#) sur les réseaux sociaux. ■

A.V.F.

L'Accueil des Villes Françaises de Blain a pour mission l'accueil des Nouveaux Arrivants à Blain, afin de faciliter leur intégration.



C'est également un lieu d'échanges et de partage pour toute personne à la recherche de convivialité : il propose un programme d'ateliers et de sorties de Septembre à Juin.

L'AVF vous donne rendez-vous les lundis, mardis et jeudis de 14 h à 17 h Cour Mortier, 1 Rue du 11 Novembre : l'adhésion pour l'année est de 30 euros.

Vous venez à votre convenance suivant le programme : n'hésitez donc pas à venir découvrir nos animations gratuitement.

Vous pouvez nous joindre au 02.40.79.10.06 ou par e-mail : avf.blain@wanadoo.fr.

Nous serons le 14 Décembre salle 3 Cour Mortier (photo ci-contre) au rez-de-chaussée, dans le cadre du Marché de Noël, afin de vous faire découvrir quelques ouvrages de nos ateliers pour vos idées cadeaux...

Donc, à bientôt, si vous le souhaitez !!!

ATRE

L'ATRE en 2020 : renforcer l'accompagnement et diversifier les activités pour favoriser le retour à l'emploi durable

Depuis plus de 30 ans, l'association ATRE accompagne des personnes qui recherchent un emploi : elles bénéficient d'un suivi personnalisé avec une accompagnatrice socio-professionnelle pour travailler sur leur projet : reconversion, recherche d'emploi, formation... L'association leur propose des contrats de travail dans différents secteurs : service à la personne, travaux publics, grande distribution, bâtiment, services aux collectivités... Les salariés interviennent de manière ponctuelle ou régulière pour des particuliers, des entreprises, des collectivités ou des associations.

En 2019, ce sont plus de 115 personnes qui ont travaillé et ont été accompagnées.

ATRE a renforcé et réorganisé son équipe pour mieux accompagner les salariés et proposer des mises à disposition de qualité à ses clients. L'association met en place des actions avec ses différents partenaires afin de favoriser le retour à l'emploi de ses salariés. Elle finance également des formations pour leur permettre d'acquérir des compétences dans leur métier.

Les clients qui n'ont pas le matériel nécessaire pour l'intervention des salariés (espaces verts, peinture, ménage, aide au déménagement...) peuvent le louer à la Caisse à Outils 44.

En 2020, ATRE diversifie ses activités afin de proposer des missions toujours plus qualifiées et ainsi renforcer l'employabilité de ses salariés. L'association développe ses collaborations avec les EHPAD, les entreprises et artisans de tous secteurs (nettoyage, services à la personne, bâtiment, logistique), les collectivités dans le cadre de clauses sociales... Dans le contexte de l'épidémie de Covid-19, ATRE a adapté ses protocoles d'intervention et développé des activités de nettoyage de locaux centrées sur la désinfection.



Toutes ces missions sont la clé pour accéder à un emploi durable. ATRE peut compter sur la confiance et la fidélité de ses clients : ils ont tous maintenu leurs interventions après la période de confinement et ont permis aux salariés de reprendre rapidement une activité.

ATRE, ce sont aussi des valeurs : développer les actions de proximité pour revitaliser nos communes et l'emploi, être partenaire avec les acteurs socio-économiques et les collectivités locales sur les questions de l'emploi et de la formation professionnelle. Si vous souhaitez faire appel à nos services ou obtenir des renseignements sur notre association, n'hésitez pas à nous contacter :

Association ATRE

11, Bd de la Résistance - 44130 Blain

02 40 79 19 88 - accueil@atre44.com - www.atre44.com

Handi Sport
FÉDÉRATION FRANÇAISE
COMITÉ DÉPARTEMENTAL
Loire Atlantique

Compétition
Loisir Passion Plaisir

www.handisport44.fr
02.40.92.34.64/06.17.61.86.98
cd44@handisport.org

PARTAGEONS PLUS QU'UN SPORT

LES COMMERÇANTS ET ARTISANS DU GÂVRE À VOTRE ÉCOUTE

MASSAGES BIEN ÊTRE
CÉLINE GRAMONT
 06 77 81 81 34
 celine@celine.fr

Relaxant
 Douceurs médicinales
 Aromatiques
 Aïné



HOMECOLOR
Marine DE FAYMOREAU
 PEINTRE DECORATEUR & COLORESTE

Travaux de peinture intérieure et extérieure
 Pose de papier peint
 Conseils et conseils de couleurs

1 rue de la République - Le Gâvre - 44130 Le Gâvre
 Tel: 02 40 51 26 96 - Mail: marine.faymoreau@orange.fr
www.homecolor.fr

Ciseaux & compagnie
 COIFFURE

Le GAVRE
 5 rue de l'église
 02 40 87 85 02



CABINET VALHYPSO
 Spécialisé en thérapies brèves
Valérie Maillard
 Hypnothérapeute - Sophrologue
 Maître praticien Reiki Usui
 Conseillère en fleurs de Bach
 cabinet-valhypo@hotmail.com - 07 69 86 75 54
 Je vous accueille : 14 rue du stade - 44130 Le Gâvre
 Consultation à domicile possible
 Facebook : @cabinet - valhypo

ASSISTANCE MICRO LE GAVRE
SERVICES INFORMATIQUES A DOMICILE

Thierry HARE
 23 rue la Reconcorance
 44130 LE GAVRE
06 85 42 57 85



SANI-CHAUFFE
 Installations Sanitaires - Chauffage Central

• Bâti - Froid - Gâz
 • Énergie renouvelable
 • Régulation eau de pluie
 • Entretien - Dépannage - Devs

Les Rôys - 21 Rue des Loges - 44130 LE GAVRE
 Tel: 02 53 64 91 60 - Mail: sani-chauffe@laposte.net



MENUISIER POSEUR
 Ouverture bois, alu, PVC
 Portail, volet
 Lambris, Parquet
 Isolation, cloisons sèches
 Restauration de meubles

HOUGUET Jean-Michel
 Le Bézoué 44300 LE GAVRE
 06.07.13.09.58
 02.40.51.26.96



Le Petit Gavrais
 Bar - Tabac - Presse

Manu et Tati
 Tel: 02 40 79 65 28

8 Rue de l'Église - 44130 LE GAVRE
 02 40 51 26 96



ALBERGE OF LA FORET
 La Maitresse
 44130 LE GAVRE
 Tel: 02 40 51 20 28
 Fax: 02 40 51 20 36

HÔTEL CHAUME
 Hôtel de charme



DRS
Travaux avec NACELLE VRD, maçonnerie TP, électricité

Didier ROCHELLE
 26 Rue du chêne de la messe
 La Grée
 44130 LE GAVRE
 Tel / Fax 02 40 51 21 16
 Port 06 24 75 44 28



SESAME
 PORTAIL DE CLÔTURE - PORTE DE GARAGE
 VOLET - MOTORISATION

LE GAVRE
02 28 30 54 93
www.sesame-44.fr



MENUISERIE BAUFRETON BRUNO

Menuiserie bois - Alu - PVC
 Escalier - Parquet
 Cuisine - Salle de bain
 Plombs - Placé

BAUFRETON B.

36, L'Écluse
 44170 LA GRIGNONNAIS
 Tél: 02 40 87 14 06 - Portable 06 83 11 29 72 - Fax: 02 40 87 11 79



Poseur Agréé ALYOS®
 Systèmes de plafonds tendus
 Murs et plafonds tendus imprimés

Décoration d'intérieur
 revêtements sols et murs
 Ravalement - démaillage

Sarl BRIAND
 Entreprise de peinture
 6, rue de l'étang
 44130 le Gâvre
02.40.51.28.66



Le Fournil du Gâvre
 BOULANGERIE - PÂTISSERIE

SPÉCIALITÉS:
 marcaissin, broche maison,
 pains spéciaux, préfou, ...

Jean-Gabriel et Caroline

11, Grande Rue - 44130 Le Gâvre - **02 40 51 27 31**



RSP Propreté
 Christophe FAYON
 Directeur

45 Avenue de la Gare de Saint Joseph • 44300 NANTES
 Tél. : 06 47 00 64 03
christophe.fayon@rspproprete.fr • www.rspproprete.fr



LE SALON
 Coiffure mixte

Avec ou sans rendez-vous

39, Grande Rue 44130 Le Gâvre - 02 28 05 38 19



MOUCHET Paysage

Création - Entretien d'espaces verts
 Dallage - Maçonnerie paysagère - Elagage
 Clôture - Engazonnement - Plantation

Bureau Expo
 La Gare du Gâvre 44130 LE GAVRE
 02 40 79 07 59 - 06 68 17 92 05
www.mouchetpaysage.com



EUROPEAN HOMES
Nolwen VIVANT
 Conseiller immobilier

EURIGEST

06 83 11 86 08
 negonanteseurigest@e-h.fr



Macor
 Vente & Pose

Carrelage • Faïence • Hall d'exposition

1, La Gare du Gâvre - 44170 VAY - 02.40.51.21.38
www.macor-carrelage.com



EURL MAÇONNERIE GAVRAISE
 PRUD'HOMME Mickaël
 Le Bézoué
 44130 LE GAVRE
 06 83 10 80 90
 micka.prudhomme@orange.fr



Electricité générale

CADORELEC
 Vincent Cadoret

Neuf
 Rénovation
 Chauffage
 Domotique
 Automatisation

12 rue du stade
 44130 LE GAVRE
 06 71 70 02 53
cadorelec@gmail.com



Benesteau
 Carrelage - Moquette
 Faïence - Terre cuite à l'ancienne

1 route du Gâvre - 44130 BLAIN
 Tel 02 40 79 17 80



Arbres Services 44
 Taille douce - Démontage - Abattage
Grimpeur - Élagueur
 Travaux toutes hauteurs

Jérôme SUAUDEAU
 17 rue du Chêne de la Messe - La Grée - 44130 LE GAVRE
 Tel/Fax : 02 40 79 18 14 - Mobile : 06 15 15 68 80
 E-mail : arbrservices44@wanadoo.fr
 Site web : www.arbres-services44.com



Menuiserie Ebénisterie
Chaignon
 Ludoine

Cuisines,
 Cloisons sèches,
 Isolation extérieure,
 Agencement sur mesure,
 Menuiserie Bois, Alu, PVC...

© : 02 40 79 87 76
www.chaignon-menuiserie-ebenisterie.com
 Z.I. Les Bûchettes - 30 route du Château-d'Eau - 44130 BLAIN



elle GÈRE
 Assistante de Gestion à la Carte

voiture assistante de confiance
Christine ERAUD
06 60 43 38 68
ellegere.assist@orange.fr



chapellerie mode

PERON LEMAÎTRE David
 MAGASIN
 18 rue de l'Église
 44130 LE GAVRE
 02 40 51 27 70
perondavid72@orange.fr



SARL LEBASTARD
 8 RUE MAURICE BRIAND
 44 130 LE GAVRE
 TEL: 02.40.51.21.54

MENUISERIE Bois / Alu / PVC
 - Parquets - Lambris
 - Cloison sèche
 - Volets portails motorisation



Entreprise GIRAUD
 RENOVATION D'INTERIEUR

16 rue du Stade
 44130 Le Gâvre
entreprisegiraud@orange.fr

Peinture, peinture, isolation, faïence, marbre, mosaïque,
 placo, faux plafonds, revêtement de sol

M. GIRAUD Fabrice
 06 81 71 35 30



L'Orée du Gâvre
 Bouche à Oreilles - Charcuterie - Traiteur Alimentation

« Repas de famille, baptêmes,
 anniversaires, repas associatifs ... »
 02 40 51 29 16 ou 07 60 60 22 17

Ouvert du mardi au dimanche midi
 de 7h00 à 13h00 et de 15h30 à 19h30
 20, rue de l'église, 44 130 Le Gâvre
loreeudugavre@yahoo.fr



DIDIER MOTO

Réparation moto toutes marques
 scooter, vélo, Motoculture, etc...
 vente neufs et d'occasions / dépôt vente

Horaires d'ouverture :
 Du Mardi au Samedi
 9H00-12H30 - 14H00-19H00

Le Pellaie 44170 VAY 02 40 87 65 72
 (Route du Gâvre, direction La Grignonais)



sarl lemaître tp
 L'ESPRIT DE CHANTIER

18 rue de la gare
 44170 VAY
 portable : 06 27 03 66 83
 fixe : 02 40 79 17 58
 fax : 02 40 79 17 58



REC'S
 Rénovation Extension Construction * Solution
www.rec-s.com

Etude de projet
 en fonction du budget
 RDV à domicile
 07 82 00 65 95
recs44@yahoo.com

Maîtrise d'oeuvre
 (Architecture, Métrage, Suivi de Chantier)



APPELS UTILES

AMBULANCE ROUAUD	02 40 79 03 55	ÉCOLE PRIVÉE LE GÂVRE	02 40 51 21 22	MÉDECIN LE GÂVRE	02 40 51 24 97
CANTINE AGCG	02 40 51 21 79	ÉCOLE PUBLIQUE LE GÂVRE	02 40 51 26 66	PHARMACIE LE GÂVRE	02 40 51 25 00
MÉDECIN DE GARDE	15	MAIRIE DE BLAIN	02 40 79 00 08	POMPIERS	18
CHU CHATEAUBRIANT	02 40 55 88 88	MAIRIE DU GÂVRE	02 40 51 26 18	SAMU	15
CHU NANTES	02 40 08 33 33				

Fabrice LETOUTOUR
 AUTO ENTREPRENEUR

MAÇONNERIE : MURET ET POSE DE PORTAILS
 CHAUFFEUR D'ENGINS / CARRELAGE ET FAÏENCE
 PAYSAGE : CRÉATION ET ENTRETIEN (C.E.S.U)

02 40 51 24 30
 20 rue Maurice Briand - Le Gâvre



MOUCHET Paysage
MOUCHET Service Particulier
 Création et entretien d'espaces verts

BUREAU EXPO
 La Gare du Gâvre - LE GÂVRE / Tél. 02 40 79 07 59
WWW.MOUCHETPAYSAGE.COM

Réduction fiscale de 50%

Offres identiques au site national
TUI l'expertise en plus!

VOTRE AGENCE DE VOYAGES
TUI
 02 51 19 12 00
 agencesavenay@tuirfrance.fr

Chaignon Menuiserie Ebénisterie
 Ludovic

MENUISERIE GÉNÉRALE - CUISINE
 Agencement sur mesure - Isolation extérieure
 Cloison sèche - Terrasse
 Pergola Bioclimatique - Parquet
 Bardage - Escalier

Z.I. Les Bluchets - 30 route du Château d'eau - 44130 Blain
02 40 79 87 76 - www.chaignon-menuiserie-ebenisterie.com
 menuiserie cuisine chaignon

iad
 iadfrance.fr
 06 61 81 43 00
 simon.orieux@iadfrance.fr
 simonOrieuximmoBlainetsesalentours

Simon ORIEUX
AVIS DE VALEUR OFFERT

Votre conseiller immobilier indépendant à Blain et ses environs

HYPER U BLAIN
 Du LUNDI au SAMEDI de 8h30 à 20h

U DRIVE coursesu.com
 Minimum de commande : 50 €

location BILLETTERIE PHOTO traiteur SUSHI MARKET fleurs

www.hyperu-blain.com - Tél. 02 40 79 14 77

AR *Rouaud*
 AMBULANCE - TAXI
 Ambulance - VSL - Taxi Conventionné - Minibus - TPMR

02 40 79 03 55
 18 route du Château d'Eau - 44130 BLAIN

Sarl BRIAND
 Entreprise de peinture

Poseur Agréé ALYOS®
 Systèmes de plafonds tendus
 Murs et plafonds tendus imprimés
 Décoration d'intérieur
 Revêtements sols et murs
 Ravalement - Démoussage

02.40.51.28.66
 6, rue de l'étang - 44130 le Gâvre
 sarlbriand.peinture@gmail.com

Physalis Traiteur
 L'instant Passion
 02 40 51 29 10

www.physalis-traiteur.fr

Salons funéraires Couroussé

- Pompes funèbres 7j/7 - 24h/24
- Exposition et vente de monuments
- Organisation complète d'obsèques
- Transport avant et après mise en bière
- Articles funéraires
- Contrats Obsèques

17 rue des Frères-Lumière - ZI Les Blûchets Nord - 44130 BLAIN
 Tél. 02 40 51 35 48 - Site www.pfcouroussé.fr

Cédric SIMON
 Le Gâvre & Jans

- Cocktail
- Atelier
- Mariage
- Buffet
- Animation
- Méchoui...

Charcuterie artisanale
 Particuliers
 Entreprises Associations

www.physalis-traiteur.fr